

DE L'ALGÉRIE À MARSEILLE VIA LA SARDAIGNE



LES DESSOUS D'UN VASTE RÉSEAU DE PASSEURS DÉMANTELÉ EN ITALIE

P. 03



LES SERVICES DE SÉCURITÉ DE L'ARMÉE PROCÈDENT À LA RÉCEPTION D'UN RESSORTISSANT ALLEMAND ENLEVÉ AU NIGER PAR UN GROUPE CRIMINEL ARMÉ

P. 02

ACCIDENT DU BUS DE TRANSPORT DE VOYAGEURS :

LES PRÉVENUS PLACÉS EN DÉTENTION PROVISOIRE



P. 03



RENTÉE SCOLAIRE 2026-2027 : LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION FIXE LA DATE DE LA RENTÉE DES CLASSES AU 21 SEPTEMBRE 2026

P. 04



ANNABA : DEUX INDIVIDUS SUSPECTÉS DANS QUATRE AFFAIRES DE VOL DE VÉHICULES INTERPELÉS

P. 07

ANNABA

PLUS DE 70 MILLIARDS DE CENTIMES MOBILISÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE D'EL BOUNI



P. 07



CORRUPTION : 139 UNITÉS INDUSTRIELLES RÉCUPÉRÉES, L'ÉTAT FIXE UNE ÉCHÉANCE POUR LA REMISE EN SERVICE

P. 05

LES SERVICES DE SÉCURITÉ DE L'ARMÉE PROCÈDENT À LA RÉCEPTION D'UN RESSORTISSANT ALLEMAND ENLEVÉ, AU NIGER, PAR UN GROUPE CRIMINEL ARMÉ



Les services de la Sécurité de l'Armée ont réceptionné, vendredi 7 août 2026, le ressortissant allemand Ulumaskan Sinan, enlevé par un groupe criminel armé alors qu'il se trouvait au Niger. Il se trouve actuellement en bon état de santé, et les autorités algériennes le remettront prochainement

aux autorités allemandes. Les services de la Sécurité de l'Armée ont procédé, vendredi 7 août 2026, à la réception du ressortissant allemand Ulumaskan Sinan, après son enlèvement par un groupe criminel armé au Niger. Après l'avoir pris en charge, les services de la Sécurité de l'Armée ont transféré le ressortissant allemand à bord d'un vol spécial depuis la Base de Déploiement Secondaire d'In Guezzam, relevant de la 6e Région militaire, vers la base militaire de Boufarik, dans la 1re Région militaire. Cette étape intervient alors que le ressortissant allemand se trouve, selon les informations communiquées, dans un bon état de santé. Les autorités algé-

riennes remettront ultérieurement le ressortissant allemand aux autorités allemandes, qui assureront ensuite sa prise en charge et son retour dans son pays. Le transfert entre In Guezzam et Boufarik a ainsi permis d'assurer son acheminement vers une infrastructure relevant de la 1re Région militaire, avant sa remise aux autorités de son pays.

Deux semaines de détention : Ulumaskan Sinan témoigne

Dans ses déclarations, Ulumaskan Sinan est revenu sur les circonstances de son enlèvement au Niger et sur sa détention par ses ravisseurs. Selon son témoignage, il est resté retenu pendant environ deux semaines par le groupe criminel armé.

À l'issue de cette période, le ressortissant allemand a pu être pris en charge par les autorités algériennes. Il a vivement remercié les autorités militaires algériennes pour l'accueil chaleureux qu'elles lui ont réservé ainsi que pour la prise en charge qu'elles lui ont accordée. Ulumaskan Sinan a également exprimé sa reconnaissance pour les efforts déployés par les hautes autorités algériennes afin de permettre son retour sain et sauf dans son pays. Il a notamment adressé ses remerciements au président de la République, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, pour les efforts ayant contribué à assurer son retour en sécurité

Algérie/Mali

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, LE PREMIER MINISTRE S'ENTRETIENT PAR TÉLÉPHONE AVEC SON HOMOLOGUE MALIEN

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a eu, dimanche, un entretien téléphonique avec son homologue malien, le Général de division Abdoulaye Maïga, au cours duquel les deux parties ont réaffirmé leur attachement aux relations de fraternité et de bon voisinage et fait part de la volonté des dirigeants des deux pays d'insuffler une nouvelle

dynamique aux relations bilatérales, indique un communiqué des Services du Premier ministre. "Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a eu, dimanche 9 août 2026, un entretien téléphonique avec son homologue malien, le Général de division Abdoulaye Maïga, au cours duquel les deux parties ont réaffirmé leur attachement aux relations de

fraternité, de solidarité et de bon voisinage unissant les deux peuples frères, et fait part de la volonté des dirigeants des deux pays d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations bilatérales et de relancer la coopération dans les différents domaines", lit-on dans le communiqué. A cette occasion, "le Premier ministre a adressé à son homologue malien une invitation officielle à se rendre en Algérie dans le cadre d'une visite de

travail". L'entretien téléphonique a également permis "un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun". A cet égard, les deux parties ont souligné "la volonté de l'Algérie et du Mali de renforcer la place du Sahel en tant qu'espace de coopération, d'échanges et de développement commun, dans un climat de sécurité et de stabilité", conclut le communiqué.



UNE CONVERGENCE TOTALE DE VUES ENTRE LES DEUX PAYS

Le Premier ministre malien, le Général de division Abdoulaye Maïga, a souligné qu'il y a une "convergence totale de vues" entre le Président de la Transition, le Général d'armée Assimi Goïta, et le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment sur les principes de "respect de la souveraineté des Etats et de non ingérence dans les affaires

intérieures". "Une convergence totale de vues existe aujourd'hui entre le Président de la Transition, le Général d'armée Assimi Goïta, et le Président algérien Abdelmadjid Tebboune, notamment sur les principes de respect de la souveraineté des Etats et de non ingérence dans les affaires intérieures", a affirmé M. Maïga lors du Grand Oral

consacré au bilan des cinq années de la Transition au Mali. Répondant aux questions des journalistes, M. Maïga a reconnu que des "divergences" avaient existé il y a quelques mois sur certains sujets, tout en précisant qu'elles "sont désormais dépassées". Il a également rappelé les liens historiques, culturels et humains qui

unissent les deux peuples, précisant que plusieurs responsables maliens et algériens, dont lui-même, ont été formés à l'Ecole nationale d'administration (ENA) d'Alger, estimant que "ces relations fraternelles doivent continuer à renforcer la coopération entre les deux pays". Le Premier ministre malien a également réaffirmé la volonté commune des deux

pays de bâtir "une région pacifiée, sécurisée et débarrassée du terrorisme, du néocolonialisme et de toute prétention hégémonique". Il a conclu en rappelant que "malgré les divergences qui peuvent parfois surgir en diplomatie, les relations entre le Mali et l'Algérie demeurent fondées sur le dialogue, le respect mutuel et la défense des intérêts des deux Etats".

Coopération judiciaire entre Alger et Paris relancée : UN NOUVEAU CADRE DU NARCOTRAFFIC ARRÊTÉ EN ALGÉRIE

Moins de trois semaines après la capture de Mehdi Laribi, dit « Tic », les autorités algériennes ont frappé un nouveau grand coup. Le 3 août dernier, c'est Djamel Djeha, une autre figure clé du crime organisé, qui a été interpellé puis placé sous contrôle judiciaire. Une arrestation d'envergure, révélée par RTL et rapidement confirmée sur X (ex-Twitter) par le ministre français de la Justice, Gérald Darmanin. Après la capture récente d'un premier haut profil, un autre cadre du narcotrafic recherché par la France vient d'être

arrêté en Algérie. Une opération saluée sur X par le ministre français de la Justice : « Nouvelle preuve de notre lutte contre la criminalité organisée : un cadre du narcotrafic et cible prioritaire de la justice française a été interpellé en Algérie par les autorités algériennes, applaudit sur X Gérald Darmanin. Merci à elles pour cette coopération relancée au service de la sécurité de nos deux pays ». **Un nouveau cadre du narcotrafic français arrêté en Algérie** Cet individu est notamment identifié comme le frère de Mohamed Djeha, surnommé « Mimo ». Les deux hommes

sont directement cités dans le dossier « Empire », une vaste enquête judiciaire portant sur le trafic de drogue implanté au cœur de la célèbre cité de La Castellane, à Marseille. Une confusion a d'abord entouré l'arrestation d'un autre frère, Rachid Djeha. Alors que sa capture venait d'être annoncée, son avocat, Karim Achoui, a rapidement apporté un démenti sur les réseaux sociaux en réagissant au message du garde des Sceaux. Les noms des deux frères, visés par des mandats d'arrêt en France, avaient été directement transmis aux autorités

algériennes par Gérald Darmanin lors de sa visite à Alger en mai dernier. Si c'est bien Djamel Djeha qui a été appréhendé début août, son frère Rachid Djeha reste, quant à lui, activement recherché, comme l'a confirmé une source judiciaire au Parisien. **Un des trois plus gros trafiquants français** Les deux individus sont les frères de Mohamed Djeha, alias « Mimo » ou « Suarez ». Considéré comme l'un des trois plus importants narcotrafiquants français, ce dernier avait lui aussi été interpellé en Algérie, le 15 juin 2023.

Si l'arrestation de Mohamed Djeha avait ouvert une période de « paix » stratégique entre les deux organisations marseillaises, le climat s'est récemment détérioré. En cause ? La prise de contrôle de la carrière de plusieurs artistes de rap, une nouvelle manne financière très convoitée par le grand banditisme. Mercredi, le ministère de la Justice a confirmé l'interpellation fin juillet en Algérie de Mehdi Laribi, patron présumé de la DZ Mafia. Visé par un mandat d'arrêt français, il figurait parmi les « cibles prioritaires » des services judiciaires.

 Quotidien indépendant d'informations générales times Edité par la S.A.R.L. MEDIACOM PRESSE Siège social : 46 Emir Abdelkader - Annaba	Directeur general : Bicha salim Directeur de la publication : Noureddine Boukraa Directrice de la rédaction : Bicha Bariza Nesrine Tél/Fax : 038 45 58 35 Tél/Fax : 038 45 58 36 Tél/Fax : 038 45 58 37 Email: redactionseybouse@gmail.com	P.A.O SEYBOUSE Times Site web: www.seybousestimes.dz Email: redaction@seybousestimes.dz contact@seybousestimes.dz Facebook : SEYBOUSE TIMES Impression : SIE Constantine Diffusion : EURL K.D.P.A cité Benzekri Bât F N ° : 424 Constantine	Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité, Agence ANEP 01, AVENUE PASTEUR ALGER TEL : 021 73 71 28 021 73 76 78 021 74 99 81 FAX : 021 73 95 59 Email : agence.regie@anep.com.dz Programmation.regie@anep.com.dz	Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction
---	--	---	--	--

ACCIDENT DU BUS DE TRANSPORT DE VOYAGEURS: Les prévenus placés en détention provisoire

Le juge d’instruction près le tribunal de Boumerdès a ordonné le placement en détention provisoire des trois prévenus dans l’affaire du renversement d’un autobus de transport de voyageurs, survenu le 31 juillet dernier dans la wilaya de Boumerdès, a indiqué, samedi, le Procureur général près la Cour de Boumerdès, M. Chaker Kara.

Lors d’une conférence de presse consacrée aux faits de ce tragique accident, le Procureur général a précisé qu’après avoir entendu les prévenus par le juge d’instruction, ce dernier a ordonné leur placement en détention provisoire pour les chefs d’inculpation de “participation à l’homicide involontaire de plusieurs personnes, commis à la suite d’un accident de la circulation impliquant un véhicule de transport collectif de personnes, participation aux blessures involontaires de plusieurs personnes, causées à la suite d’un accident de la circulation impliquant un véhicule de transport collectif de personnes, et établissement intentionnel de décisions ou de certificats attestant de faits inexacts”. Il a également précisé qu’après l’accident, “les services concernés se sont immédiatement rendus sur les lieux afin d’ouvrir une enquête approfondie sur les circonstances de l’accident et un bureau a été aménagé au sein de l’hôpital 240 lits, afin de permettre aux greffiers et aux agents de plusieurs services, sous la supervision du procureur de la République, d’assurer le suivi des différentes enquêtes et d’éviter toute erreur éventuelle”.

Et d’ajouter que “l’ensemble de ces procédures ont été menées à terme dans les délais, à commencer par le recensement des décès et leur identification ainsi que celui des blessés à différents degrés et leur orientation vers les services compétents pour une prise en charge complète dans les meilleurs délais”. S’agissant des résultats de l’enquête



sur les circonstances de l’accident, le Procureur général a rappelé que cet accident s’était produit le 31 juillet 2026 vers 9h40 sur la RN 24 reliant les communes de Boumerdès et de Zemmouri, au lieu-dit El Karma, sur une pente de 7%.

L’accident est survenu suite au renversement d’un autobus de transport de voyageurs en provenance d’El Eulma (wilaya de Sétif), à destination d’une plage dans la wilaya de Boumerdès. Il a fait 28 morts et 36 blessés à des degrés divers de gravité, dont 19 ont quitté l’hôpital, tandis que 17 y sont restés pour poursuivre leur traitement.

L’enquête a également révélé que l’autobus avait entamé son dernier trajet avant l’accident aux environs de 5h00 du matin, l’excursion étant promue sur les réseaux sociaux comme étant organisée par une agence afin d’induire le public en erreur qu’il s’agissait d’une agence de voyages disposant de plusieurs autobus assurant des dessertes vers différentes régions, ajoute M. Kara.

Les réservations s’effectuaient en contactant les numéros de téléphone affichés sur la page, avec indication du lieu où se trouvait le onducteur à

l’heure du départ, généralement dans lequartier où il résidait à El Eulma.

A partir de 3h00, le chauffeur de bus se rendait aux différents points convenus afin de récupérer les passagers, après que ceux-ci eurent payé le prix du voyage, fixé à 1400 DA par personne. Le départ avait lieu vers 5 heures du matin.

L’enquête a également révélé que le conducteur de l’autobus avait effectué la veille de l’accident de Boumerdès, une excursion similaire à destination de la wilaya de Jijel, avant de regagner la ville d’El Eulma après minuit, puis de reprendre la route à destination de Boumerdès.

Les investigations avaient établi, concernant l’état de la route où s’est produit l’accident, que celle-ci était de réalisation récente et était entrée en service le 28 août 2025, sans qu’aucune anomalie notable n’y ait été relevée, souligne le Procureur de la République, précisant qu’au moment de l’accident, aucune présence de nids-de-poule, de fissures, d’huiles, d’eau ou de sable n’avait été constatée et que la route était dotée de dispositifs de sécurité conformes aux normes.

Il a également indiqué que

l’expertise technique de l’autobus, mis en circulation en 2011 et dont la validité du contrôle technique courait jusqu’au 2 octobre 2029, avait confirmé qu’il était doté de tous les équipements requis. Toutefois, au moment de l’accident, il transportait 64 passagers au lieu des 51 autorisés par la réglementation. Sa vitesse, immédiatement avant le début du freinage à l’entrée du virage, avait été estimée à plus de 121 km/h, alors que la vitesse maximale autorisée sur cette route est de 60 km/h.

S’agissant de l’examen du système d’assistance au freinage moteur par actionnement électromagnétique, l’enquête a fait ressortir l’existence de défaillances importantes antérieures à l’accident, son efficacité n’ayant pas dépassé 50 %.

Les investigations ont également établi que les six (6) pneus de l’autobus étaient en bon état au moment de l’accident et ne présentaient aucun défaut susceptible d’affecter leur fonctionnement, et ne pouvaient donc avoir aucun lien avec la chronologie de l’accident.

L’enquête a en outre révélé que l’autobus était exploité dans le cadre d’un contrat pour la saison estivale,

après avoir été mis à la disposition d’une agence de voyages, tandis que, durant le reste de l’année, il était affecté à d’autres usages.

Le procureur général a également précisé que l’enquête avait établi que le conducteur de l’autobus accidenté, décédé dans l’accident, n’était lié au propriétaire du véhicule par aucun contrat de travail et n’était pas affilié à la sécurité sociale.

Il utilisait, par ailleurs, le système de navigation GPS pour se déplacer, n’étant pas familiarisé avec l’itinéraire.

Le Procureur général a également indiqué que les investigations et les analyses concernant l’état du conducteur de l’autobus avaient conclu qu’il conduisait sous l’effet de substances psychotropes de différentes catégories, des conclusions corroborées par l’examen des nombreux appels effectués depuis le téléphone du conducteur.

Concernant les conditions météorologiques le jour de l’accident, le Procureur général a indiqué que l’enquête avait conclu à des conditions météorologiques favorables et à une bonne visibilité.

Le Procureur général a annoncé, par ailleurs, le placement en détention provisoire du propriétaire de l’agence de voyages, de son frère ainsi que de l’intermédiaire ayant organisé le voyage pour le compte de l’agence.

A cette occasion, le Procureur général a salué “l’efficacité et le professionnalisme” dont ont fait preuve les différents services, notamment les équipes médicales et les différents corps de sécurité intervenus immédiatement après l’accident.

DE L’ALGÉRIE À MARSEILLE VIA LA SARDAIGNE:

Les dessous d’un vaste réseau de passeurs démantelé en Italie

Du sud de la Sardaigne aux côtes marseillaises, les coulisses d’un réseau criminel international viennent d’être mises au jour. Au cœur de l’enquête : un demandeur d’asile algérien établi près de Cagliari, identifié comme le cerveau présumé d’une organisation opérant entre El Kala, l’Italie et le sud de la France. Décryptage d’une affaire majeure de crime organisé en Méditerranée.

La police italienne a annoncé, ce jeudi, le démantèlement d’un réseau d’immigration clandestine reliant l’Algérie, la Sardaigne et la France. Au total, huit ressortissants algériens ont été placés en détention provisoire, soupçonnés de jouer un rôle clé dans cette filière.

Le chef présumé de l’organisation criminelle identifié

Parmi les huit suspects interpellés en Sardaigne se trouvent trois passeurs ainsi que le cerveau présumé du réseau, a indiqué la police de Cagliari. D’après le communiqué officiel, cette enquête — menée

depuis février avec la division antimafia locale — a mis en lumière au moins cinq traversées clandestines orchestrées depuis El Kala, dans le nord-est de l’Algérie, à destination du sud de l’île italienne.

Les traversées s’effectuaient à bord de petites embarcations à moteur transportant 10 à 12 personnes à la fois. Au total, la police estime qu’entre 50 et 60 migrants — essentiellement des citoyens algériens et quelques ressortissants tunisiens — ont ainsi rejoint les côtes italiennes grâce à ce réseau.

Établi depuis peu près de Cagliari, un demandeur d’asile algérien est soupçonné d’être à la tête d’un réseau criminel transfrontalier. Selon les enquêteurs, cette organisation opérait sur un axe stratégique reliant El Kala en Algérie, la Sardaigne et Marseille.

L’opération a été baptisée « Phantom »

Les enquêteurs ont clairement défini le rôle clé du suspect principal. « Cet homme aurait géré le recrutement des



migrants et des passeurs en Algérie, la collecte de l’argent nécessaire à la traversée et l’organisation des voyages clandestins vers les côtes de la Sardaigne au moyen d’embarcations dangereuses, ainsi que la présumée corruption de membres des autorités locales afin de faciliter les départs », relève la

police.

Le communiqué de la police détaille une organisation transfrontalière parfaitement rodée : « En Algérie étaient recrutés les migrants, organisés les départs et mise en place la logistique des traversées ; en Sardaigne se trouvait la structure chargée de l’accueil, de la préparation

de documents contrefaits et du soutien opérationnel aux complices ; tandis que dans la région de Marseille opérait l’un des principaux financiers de l’organisation ».

Baptisée « Phantom » en référence aux canots pneumatiques rapides et surpuissants utilisés par le réseau, l’opération met au jour une ambition commerciale. L’objectif était d’ouvrir une « nouvelle route de trafic d’êtres humains, plus rentable » entre l’île tunisienne de La Galite et la Sardaigne, indiquent les autorités.

Si cette stratégie avait abouti, le réseau aurait considérablement augmenté sa rentabilité. Comme le souligne la police, l’organisation aurait pu « multiplier le nombre de voyages et, par conséquent, ses profits », chaque passager déboursant environ 2 500 euros pour rallier l’Italie.

RENTÉE SCOLAIRE 2026-2027 : LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION FIXE LA DATE DE LA RENTÉE DES CLASSES AU 21 SEPTEMBRE 2026



Le gouvernement algérien vient de rebattre les cartes pour la rentrée scolaire 2026-2027. Moins d'une semaine après la publication du calendrier officiel par le ministère de l'Éducation nationale, les services du Premier ministre ont annoncé ce vendredi un nouveau planning. Ce changement a été confirmé par le ministère de l'éducation nationale. La décision émane directement du président de la République. Ainsi, les élèves n'entre-ront en classe que le lundi 21 septembre 2026. Cela représente donc quinze jours de décalage par rapport à ce qui était prévu. Ce réaménagement concerne trois catégories d'acteurs du système éducatif, chacune avec sa propre date de reprise. Les personnels administratifs (directeurs, intendants, surveillants) ouvriront les établissements dès le dimanche 6 septembre 2026. Les enseignants effectueront leur pré-rentée le dimanche 13 septembre. Enfin, les élèves de tous cycles, du primaire au secondaire, retrouveront leurs

salles de classe le lundi 21 septembre 2026. Nouvelle date Rentrée des personnels administratifs Dimanche 6 septembre 2026 Rentrée des enseignants Dimanche 13 septembre 2026 Rentrée des élèves Lundi 21 septembre 2026 Ce calendrier échelonné conserve la logique du dispositif initial : permettre aux équipes administratives de préparer la logistique avant l'arrivée des professeurs, qui eux-mêmes finalisent les programmes avant le grand retour des élèves. Ainsi, la structure reste identique.

Un premier calendrier annoncé le 30 juillet, déjà caduc

Publié le 30 juillet 2026, le calendrier initial de la rentrée scolaire 2026-2027 prévoyait un retour des administratifs dès le 23 août, suivi des enseignants le 30 août et des élèves le 6 septembre. Ce planning, présenté comme définitif par la tutelle, n'aura donc tenu que quelques jours. Le report le plus significatif concerne les élèves : quinze jours supplémentaires de vacances. Pour les enseignants, le décalage est du même ordre. Par ailleurs, les personnels administratifs voient leur date de reprise passer du 23 août au 6 septembre. Il s'agit donc d'un report de près de deux semaines. Cette révision intervient dans un contexte où la question du report avait déjà été soulevée par des élus. Effectivement, un député avait

officiellement saisi le ministre Saâdaoui pour demander un réaménagement du calendrier. Ce député invoquait les températures caniculaires qui frappent les wilayas du Sud en début septembre et les risques sanitaires qu'elles font peser sur les élèves et le personnel éducatif.

Reforme pour la rentrée 2026-2027 : ce que le ministre de l'Éducation a confirmé

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a apporté deux clarifications très attendues par les familles et les enseignants concernant la réorganisation pédagogique annoncée pour la prochaine année scolaire : le tronc commun au lycée est maintenu. De plus, l'organisation du baccalauréat ne change pas. Le ministre a confirmé que le dispositif actuel sera reconduit pour 2026-2027. Les lycéens continueront donc de suivre un parcours commun avant de rejoindre leur filière. Il a toutefois évoqué une réflexion en cours sur une évolution future du système d'orientation. Cette évolution pourrait à terme permettre un choix de filière dès la première année secondaire. Cependant, cette piste reste encore conditionnée à des études pédagogiques.

BAC 2027 : l'examen change-t-il de format ?

Les changements annoncés dans la répartition des matières au secondaire n'auront

aucune incidence sur l'examen du baccalauréat. Les épreuves continueront de porter sur les matières inscrites au programme de la dernière année. Par ailleurs, le ministère explique que la réorganisation de certains enseignements entre les trois années du lycée vise à mieux échelonner les apprentissages. Cela permettra de libérer davantage de temps en terminale sur les matières phares de chaque filière. L'anglais fait officiellement son entrée dès la 3e année du primaire, comme première langue vivante. Le français rejoindra le cursus en 4e année. Au collège, son volume horaire augmente avec un coefficient renforcé. Aucune autre matière ne sera supprimée. Au lycée, les élèves étudieront désormais certaines matières sur les deux premières années au lieu de les concentrer sur une seule. Par ailleurs, les filières renforceront également le volume horaire de leurs matières fondamentales en terminale et accorderont davantage de place aux travaux pratiques. Autre nouveauté pour les filières scientifiques : les élèves de terminale Mathématiques et Technico-mathématiques étudieront désormais l'informatique. Dès la rentrée, les établissements organiseront également des séances d'information et d'orientation afin d'aider les élèves à mieux comprendre ces nouveaux parcours.

LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION DE COORDINATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION DE L'INSTANCE

Le Médiateur de la République, M. Mohamed Hattab, a présidé, dimanche, une réunion de coordination consacrée au suivi de la mise en œuvre du programme d'action de l'instance et à l'examen de nombre de projets visant à améliorer sa performance et la qualité des services offerts aux citoyens, indique un communiqué de l'Instance du Médiateur de la République. La réunion, tenue au siège de l'instance en présence des cadres centraux, a permis de passer en revue "le projet de lancement de la phase pilote du service d'accueil virtuel des citoyens, dont la mise en œuvre est prévue à partir du mois de septembre prochain, dans le cadre du processus de transformation numérique engagée par l'instance", précise le communiqué. Cette démarche "vise à rapprocher le service public des citoyens et à faciliter la réception des requêtes par visioconférence, notamment pour les citoyens résidant dans des régions reculées et les personnes à besoins spécifiques, leur épargnant ainsi les difficultés liées aux déplacements et allégeant la pression sur les délégations locales, tout en contribuant à accélérer le traitement des requêtes suivant un guide unifié garantissant l'uniformisation des procédures, la qualité du service et la protection des données personnelles", ajoute la même source. La réunion a également porté sur la méthodologie d'élaboration du bilan d'activité annuel de l'instance, notamment dans son volet relatif au traitement des requêtes. A ce titre, le Médiateur de la République a souligné que "le bilan annuel doit constituer un outil d'évaluation et de prise de déci-

sion, et non un simple recueil de données statistiques, et ce, à travers l'adoption d'une méthodologie analytique moderne fondée sur l'interprétation des indicateurs et leur mise en relation avec la réalité sur le terrain, permettant ainsi d'identifier les dysfonctionnements, de cerner les véritables causes de la récurrence des préoccupations, d'évaluer le niveau de réactivité des administrations et de formuler des recommandations permettant d'améliorer les performances et de rehausser la qualité du service public". Au terme de la réunion, M. Hattab a insisté sur "la nécessité, lors de la prochaine étape, d'ancrer une culture de la performance et du résultat et de passer d'une logique de gestion des dossiers à une logique de création d'impact, à travers la numérisation, l'analyse stratégique des données et l'évaluation continue, en vue de renforcer le rôle de l'Instance en tant que force de proposition accompagnant l'administration dans l'amélioration de ses performances, tout en incarnant une administration publique plus efficace, plus transparente et plus proche des citoyens". Cette démarche "participe de la nouvelle vision de l'Instance du Médiateur de la République, axée sur la modernisation des mécanismes de travail, le renforcement de la transformation numérique et la valorisation des données au service de la prise de décision, conformément aux orientations de l'Etat en matière de modernisation du service public et de renforcement de la confiance du citoyen dans ses institutions", conclut le communiqué.

RENTÉE SCOLAIRE 2026-2027 LES AUTORITÉS LOCALES POURSUIVENT LEURS EFFORTS POUR ASSURER LES MEILLEURES CONDITIONS D'ACCUEIL DES ÉLÈVES

Les autorités locales à travers les différentes wilayas du pays poursuivent leurs efforts sur le terrain, afin d'assurer les meilleures conditions d'accueil des élèves lors de la rentrée scolaire 2026-2027, en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, indique dimanche un communiqué du ministère. "En prévision de la rentrée scolaire 2026-2027 et en application des instructions données par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, lors de la dernière réunion de coordination avec les walis de la République, portant sur la nécessité de tout mettre en œuvre et de prendre en charge les insuffisances relevées, les autorités locales à travers les différentes wilayas du pays poursuivent leurs efforts sur le terrain, afin d'assurer les meilleures conditions d'accueil des élèves", précise la même source. Ces efforts "s'inscrivent dans le cadre d'une approche intégrée fondée sur le suivi de terrain et la coordination permanente entre les différents services, notamment à travers l'intensification des visites dans les établissements scolaires pour s'enquérir de l'état de préparation des infrastructures et des salles de cours et de la situation de la restauration et du transport scolaires, et prendre les mesures nécessaires pour réduire la surcharge des classes et améliorer les conditions de scolarisation". Les opérations menées sur le terrain ont également porté sur "le suivi des nouveaux projets éducatifs, à travers la supervision du lancement et de la réalisation de plusieurs infrastructures



destinées à renforcer les capacités d'accueil et à améliorer les conditions d'accueil des élèves, contribuant ainsi à assurer une rentrée scolaire dans les meilleures conditions". Parallèlement, "des réunions de coordination ont permis d'évaluer la situation des établissements scolaires, de recenser les insuffisances et de coordonner les efforts avec les différents services concernés pour qu'elles soient prises en charge rapidement et faire en sorte que les établissements scolaires soient prêts à temps". Dans ce cadre, des instructions ont été données pour "accélérer le parachèvement des projets inscrits en respectant les normes de qualité, en vue de les mettre en service lors de la rentrée scolaire 2026-2027". Cette dynamique de terrain "témoigne de l'engagement des autorités locales à concrétiser effectivement les instructions du ministre, en traduisant les efforts consentis en mesures concrètes, à même de garantir une rentrée scolaire réussie et d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves à travers les différentes régions du pays", conclut le communiqué.

CORRUPTION:

139 unités industrielles récupérées, l’État fixe une échéance pour la remise en service

Le dossier des unités industrielles confisquées entre dans sa dernière ligne droite. Le gouvernement veut achever, avant la fin de 2026, les opérations de récupération et de remise en activité des biens saisis dans le cadre des affaires de corruption. À Annaba, le ministre de l’Industrie Yahia Bachir a fixé une échéance précise pour la finalisation de ce chantier qui concerne des dizaines d’actifs industriels désormais intégrés au patrimoine public. Le calendrier est désormais arrêté. Les autorités disposent de moins de cinq mois pour boucler les dernières opérations liées aux unités industrielles confisquées et leur réaffectation à l’activité économique. Lors d’une visite de travail dans la wilaya d’Annaba, le ministre de l’Industrie Yahia Bachir a indiqué que son département poursuivait la finalisation du processus, conformément à un calendrier établi. « Nous ne nous arrêterons pas avant d’avoir achevé le processus », a-t-il déclaré. Le ministre a surtout donné une date butoir : « des échéances précises ont été fixées au 31 décembre 2026 ».

Unités industrielles confisquées : le gouvernement vise la fin du processus en 2026

Yahia Bachir n’a pas communiqué de nouveau bilan chiffré lors de cette sortie. Il a toutefois assuré qu’« une

grande partie » des unités concernées avait déjà été récupérée. Le gouvernement doit donc désormais finaliser les opérations restantes avant l’échéance annoncée. Cette étape concerne à la fois la récupération des actifs concernés et leur remise en exploitation. Avec l’objectif de réintégrer ces capacités industrielles dans le circuit économique. Cette orientation rejoint les déclarations formulées quelques jours plus tôt par le Premier ministre Sifi Ghrieb. Lors de l’inauguration d’une usine de fabrication de plaquettes de freinage à Reghaïa, à Alger, le Premier ministre avait rappelé que la récupération des biens issus des affaires de corruption et leur réintégration dans l’économie nationale figurent parmi les priorités du quinquennat présidentiel. Le gouvernement entend ainsi poursuivre l’exécution des décisions de justice définitives et remettre en activité les unités industrielles confisquées afin de préserver leurs capacités de production et les emplois qui y sont liés.

Industrie : l’État donne moins de cinq mois pour finaliser la remise en activité des unités confisquées

Le chantier ne se limite pas à la récupération juridique des biens. Une fois les décisions de justice exécutées, l’État doit également organiser la gestion et la réaffectation



des actifs afin d’éviter qu’ils restent à l’arrêt. Plusieurs unités ont déjà rejoint le secteur public à travers différents groupes nationaux. Parmi les exemples cités figurent notamment :

- L’usine de production d’huile de table Safia, appartenant aux frères Kouninef, intégrée au groupe public Agrodiv ;
- La sucrerie de Khemis El-Khechna, anciennement détenue par l’homme d’affaires Maâzouz, transférée au groupe public Madar ;
- L’unité de fabrication de conduites de grande dimension implantée dans la zone industrielle de Fornaka.

Ces opérations répondent à une même logique. Maintenir les capacités de production et permettre

aux entreprises concernées de reprendre leur activité sous une gestion publique. Selon les dernières données rendues publiques l’an dernier par le directeur général des Domaines, 139 unités industrielles ont déjà été récupérées dans le cadre de cette opération.

Une nouvelle organisation pour gérer les biens récupérés

Au fil des années, les pouvoirs publics ont également renforcé le dispositif destiné à administrer les biens issus des confiscations. Une agence spécialisée a notamment été créée pour assurer la gestion de ces actifs. Une commission chargée de leur réaffectation doit, de son côté, privilégier les entreprises publiques disposant des capacités nécessaires

pour relancer rapidement les unités concernées. La préservation des emplois et la continuité de l’activité figurent également parmi les critères retenus pour cette réaffectation. Le ministère de l’Industrie a également renforcé ses outils de suivi en lançant, à la fin de l’année dernière, une plateforme numérique dédiée aux biens confisqués. Permettant de centraliser le suivi de ces actifs. L’Inspection générale du ministère de l’Industrie assure la supervision de cette plateforme. Elle doit notamment contribuer à harmoniser les procédures, améliorer le suivi des biens récupérés et contrôler leur remise en exploitation.

TRANSPORT MARITIME:

Les atouts de l’algerie pour devenir un hub régional ouvert sur l’Afrique

Les réalisations de l’Algérie ces dernières années dans le domaine maritime, et plus particulièrement dans les infrastructures et la logistique portuaires lui permettent de devenir un hub maritime régional ouvert sur l’Afrique, ont souligné à Alger des opérateurs et des experts. Lors des travaux de la Conférence internationale sur l’économie maritime, des intervenants ont relevé que la position géographique de l’Algérie, ainsi que les mesures prises par les pouvoirs publics en vue de relancer l’économie maritime en général, devraient conférer au pays le statut de hub de transbordement de et vers l’Afrique.

“Il est impératif de donner à l’Algérie une place de premier plan sur la scène internationale comme point d’entrée et hub pour l’Afrique dans le domaine maritime et portuaire, pour répondre aux attentes des opérateurs économiques nationaux”, a insisté Ahmed Tibaoui, directeur de World Trade center Algiers, organisateur de cette conférence qui en est à sa deuxième édition.

Selon l’intervenant, l’étendue de la façade maritime nationale et la proximité du pays du sud de l’Europe, outre sa situation sur l’une des voies maritimes les plus fréquentées au monde permet à l’Algérie de “jouer un rôle important dans le domaine maritime à l’international”.



Il a ajouté que le réseau routier national et son ouverture sur les pays enclavés du Sahel via la route Transsaharienne (Alger-Lagos) donne à l’Algérie l’avantage d’envisager la construction d’un hub de transbordement pour desservir son commerce intérieur et celui de ses voisins du sud et, pourquoi pas, celui de la rive nord de la Méditerranée. Dans le domaine maritime, un hub de transbordement est un port où les marchandises sont déchargées d’un navire pour être rechargées sur un autre permettant de réduire les coûts, et pour une plus grande flexibilité. Situés souvent dans des emplacements stratégiques, ces hubs sont destinés à faciliter le transit des marchandises à l’international notamment les conteneurs.

M.Tibaoui a mis en avant, dans ce contexte, les orientations données par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue d’assurer “une exploitation optimale de tous les ports nationaux et ne pas se concentrer uniquement sur celui d’Alger qui traite, à lui seul, plus de 60% du trafic maritime national”.

La vision des pouvoirs publics pour promouvoir le secteur saluée

L’intervenant a, par la même occasion, mis en évidence les avancées enregistrées par l’Algérie dans la construction navale, saluant en ce sens les réalisations faites par de nombreux opérateurs nationaux dans cette filière et dont les navires, destinés surtout au secteur de la

pêche, sont de plus en plus exportés. Plusieurs thématiques ont été à l’ordre du jour de cette rencontre, dont le droit maritime et les conventions internationales, la construction navale ainsi que la performance portuaire. Pour sa part, le président de l’Association professionnelle des agents maritimes algériens (Amapa), Mouloud Belaid, a indiqué que le développement du secteur maritime passe par “le dialogue large et constructif entre les autorités et les opérateurs”, saluant en ce sens “la vision et la volonté des pouvoirs publics de promouvoir le secteur dans toute sa complexité”. “On a enregistré avec satisfaction la création de nouvelles compagnies dans le transport maritime de

voyageurs et de demandes formulée par des investisseurs pour la création de compagnies de transport de marchandises”, a-t-il souligné. Le président de l’Amapa a exprimé aussi la disponibilité des différents acteurs, notamment les agents maritimes, les armateurs, et les représentants des entreprises portuaires à contribuer à l’amélioration du cadre réglementaire régissant le secteur, notamment le code maritime qui est en cours de révision actuellement. Selon lui, le secteur fait face à divers défis qu’il faut surmonter à l’image de “l’érosion des parts de marché de la flotte nationale, une réglementation disparate sur diverses administrations et la congestion portuaire” ce qui affecte la compétitive. Quant au président du Syndicat du transportetdelalogistique(Translog), Abdallah Seriai, il a plaidé pour davantage d’investissements dans la modernisation des infrastructures et des services de la logistique portuaire en Algérie, de façon à réduire le coût que représente la logistique dans les produits commercialisés en Algérie (jusqu’à 35%), comparativement au coût moyen enregistré à l’échelle mondiale (entre 10 et 20%).

AnnABA

INSTALLATION DU NOUVEAU RESPONSABLE DE L'ANTENNE LOCALE DU CENTRE NATIONAL DU REGISTRE DU COMMERCE

S.F.
Le wali d'Annaba, Abdelkrim Laâmour, a présidé, samedi 8 août 2026, la cérémonie d'installation de Kamel Merah, dans ses nouvelles fonctions de responsable de l'antenne locale du Centre national du registre du commerce (CNRC) de la wilaya.

La cérémonie s'est déroulée en présence de l'inspecteur général de la wilaya, chargé de la gestion des affaires du secrétariat général, ainsi que du directeur par intérim du commerce. À cette occasion, le wali a adressé ses félicitations au nouveau responsable, lui souhaitant plein succès dans l'accomplissement de ses nouvelles missions et la réussite dans ses fonctions. Le chef de l'exécutif de la wilaya a également salué les efforts déployés par le précédent responsable de l'antenne locale durant sa période de gestion, avant sa mutation vers la

wilaya de Batna, lui souhaitant également davantage de réussite dans ses nouvelles fonctions. Cette installation intervient dans le cadre de la poursuite de l'organisation et de l'encadrement des structures locales relevant du secteur du commerce, notamment celles chargées de l'accompagnement et de la gestion des activités liées au registre du commerce à l'échelle de la wilaya d'Annaba.



AnnABA

UN PROJET HÔTELIER DE 186 CHAMBRES EN PHASE FINALE DE RÉALISATION À SIDI AÏSSA



S.F.
Dans le cadre des préparatifs du mois sacré de Ramadhan, le directeur du commerce a présidé une réunion visant à coordonner les efforts en vue de garantir la stabilité de l'approvisionnement en produits essentiels. Cette rencontre, tenue sous sa direction, a abordé divers aspects de la préparation, mettant particulièrement l'accent sur la nécessité de veiller à un approvisionnement quantitatif et qualitatif

des produits de base durant la période du jeûne. Lors de ce conclave s'est instauré un débat traitant des mesures concrètes à entreprendre visant à assurer la stabilité des prix et à prévenir toute spéculation sur les denrées alimentaires indispensables. Un des points forts de la réunion a été celui de l'implication des différents acteurs du marché, du grossiste au détaillant, notamment la collaboration des commerçants, producteurs et autorités locales. Il va de soi que la

réussite de ces initiatives repose sur une coopération étroite entre tous les intervenants. Le directeur du commerce a insisté sur l'importance de renforcer la surveillance des marchés locaux, en intensifiant les inspections contre toute forme de fraude ou de manipulation des prix. Des plans détaillés ont été élaborés pour assurer la mise en œuvre efficace de ces mesures, avec pour principe la protection des consommateurs.

Bouni

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET DE NETTOYAGE AU NIVEAU DE LA CITÉ AADL 1073 POUR LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS ANARCHIQUES DE CARTONS

S.F.
Une campagne de sensibilisation et de nettoyage a été menée au niveau de la cité AADL 1073, dans la commune de Bouni, wilaya d'Annaba, afin de lutter contre les dépôts anarchiques de déchets en carton aux abords des commerces. L'opération a été organisée en coordination avec l'établissement « Annaba Nadifa », sous la supervision de la responsable du secteur Boukhadra 03, Leïla Ziani. Elle a porté notamment sur le nettoyage

de l'environnement immédiat de la cité ainsi que sur des actions de sensibilisation destinées aux commerçants et aux habitants. Les intervenants ont rappelé l'importance du respect des règles de dépôt et d'évacuation des déchets, particulièrement pour les cartons générés quotidiennement par l'activité commerciale. À l'issue de l'opération, un accord a été conclu avec les habitants et les propriétaires des commerces pour procéder, à partir de demain, au changement de l'emplacement

des conteneurs. Cette mesure vise à mieux organiser la collecte des déchets et à contribuer à l'amélioration de l'aspect urbain de la cité. L'opération devrait également se poursuivre par des travaux de peinture des bordures des routes, dans le cadre des actions visant à améliorer l'environnement et le cadre de vie des habitants. De leur côté, les commerçants concernés se sont engagés à mettre fin aux dépôts anarchiques de cartons et à respecter les emplacements réservés à cet effet.



AnnABA

LANCEMENT DU RENOUVELLEMENT DES ANCIENS BUS DE TRANSPORT COLLECTIF

S.F.
La Direction des transports de la wilaya d'Annaba a annoncé le lancement de l'opération de renouvellement du parc de transport collectif de personnes par route, conformément à l'instruction ministérielle n°3455, datée du 5 août 2026. Cette opération concerne les bus dont l'âge dépasse 25 ans, avec une priorité accordée, dans une première étape, aux véhicules âgés de 30 ans et plus. Ces anciens bus seront progressivement remplacés par de nouveaux véhicules, dans le cadre de la modernisation du parc de transport collectif. La Direction des transports invite ainsi les opérateurs concernés à se rapprocher de ses services, du dimanche au jeudi, munis des documents requis, afin d'entamer les démarches administratives liées au remplacement de leurs véhicules. Cette mesure intervient dans le cadre des efforts engagés pour renouveler le parc de transport collectif, améliorer l'état des moyens de transport en circulation et renforcer les conditions de sécurité et de confort des usagers.

AnnABA

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE RÉCOLTE ET DE BATTAGE DU MAÏS GRAIN

S.F
La campagne de récolte et de battage du maïs grain a été officiellement lancée dans la wilaya d’Annaba, dans le cadre des efforts visant à développer les cultures stratégiques et à renforcer la production agricole locale.L’opération intervient dans de bonnes conditions organisationnelles, avec la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires afin d’assurer le bon déroulement de la récolte. Elle s’inscrit également dans le cadre du programme agricole 2025-2026, marqué par le renouvellement du soutien aux filières céréalières et aux cultures stratégiques.

Selon les données communiquées par les services agricoles, les résultats enregistrés sur le terrain confirment la progression de la culture du maïs grain dans la wilaya. Des sorties de terrain ont notamment permis d’évaluer les premières expériences de cette culture après l’obtention de rendements encourageants, aussi bien en termes de densité des épis que de rendement à l’hectare. La culture du maïs grain figure désormais parmi les productions appelées à contribuer au développement des cultures stratégiques dans la wilaya. Les superficies consacrées à cette filière ont connu une évolution, notamment grâce à l’adhésion croissante des agricul-



teurs au programme de développement des cultures stratégiques. Cette dynamique concerne particulièrement les zones agricoles de la wilaya où des agriculteurs ont intégré progressivement le maïs grain dans leurs exploitations. L’objectif

est de diversifier les productions, d’améliorer les rendements et de renforcer la sécurité alimentaire. Les services agricoles soulignent, par ailleurs, l’importance de l’accompagnement technique des agriculteurs et du suivi régulier

des cultures, notamment face aux conditions climatiques qui peuvent influencer directement les rendements. Dans ce contexte, les dispositifs d’accompagnement mis en place par l’État visent également à encourager les investissements dans les filières agricoles stratégiques, à travers l’accès aux équipements nécessaires, l’encadrement technique et le suivi des exploitations. La campagne actuelle constitue ainsi une étape supplémentaire dans le développement de la culture du maïs grain à Annaba, avec l’ambition d’élargir progressivement les superficies cultivées et d’améliorer les niveaux de production au cours des prochaines campagnes.

AnnABA

UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LA PLAGE RIZI AMOR POUR PRÉSERVER L’ENVIRONNEMENT

S.F
La Direction de l’environnement de la wilaya d’Annaba, en coordination avec les associations activant dans le domaine de la protection de l’environnement, a organisé une campagne de sensibilisation sur la plage Rizi Amor, ciblant les estivants et les familles fréquentant cet espace durant la saison estivale. Cette initiative s’inscrit dans le cadre du programme national de sensibilisation et de communication environnementale lancé par le ministère de l’Environnement, visant à renforcer la

prise de conscience des citoyens et à promouvoir les comportements favorables à la préservation de l’environnement, notamment au niveau des plages. La campagne a notamment porté sur la nécessité de maintenir la propreté des espaces balnéaires, d’éviter l’abandon des déchets et de respecter les règles élémentaires de protection de l’environnement. Des supports d’information et des conseils ont été distribués aux estivants afin de les sensibiliser à l’importance d’une gestion responsable des déchets et au respect des espaces naturels.

Les participants ont également insisté sur la nécessité d’éviter le rejet des déchets sur le sable, notamment les emballages, les restes alimentaires et autres détritux susceptibles de dégrader le cadre naturel et de porter atteinte à l’environnement marin. L’opération a également constitué une occasion de rappeler aux familles et aux enfants l’importance de préserver les plages et de contribuer collectivement à leur maintien dans un état de propreté, particulièrement durant la période estivale, marquée par une forte affluence. Dans ce cadre, des actions de proximité

ont été menées auprès des estivants afin de favoriser l’adoption de comportements responsables et de renforcer le sentiment de responsabilité individuelle et collective à l’égard des espaces publics et naturels. Une attention particulière a été accordée aux enfants fréquentant les camps de vacances, à travers des messages éducatifs simples destinés à les sensibiliser à la protection de l’environnement dès le plus jeune âge et à les encourager à adopter de bonnes pratiques sur les plages. À travers cette campagne, la Direction

de l’environnement entend ainsi poursuivre ses actions de proximité auprès des citoyens et renforcer la culture environnementale, notamment en matière de préservation de la propreté des plages, de protection du littoral et de réduction des comportements nuisibles à l’environnement. Ces opérations de sensibilisation devraient se poursuivre durant la saison estivale afin d’accompagner l’affluence des estivants et de contribuer à faire des plages annabiennes des espaces propres, sûrs et respectueux de l’environnement.

AnnABA

PLUS DE 70 MILLIARDS DE CENTIMES MOBILISÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE BOUNI



S.F
La commune de Bouni, dans la wilaya d’Annaba, bénéficiera en 2026 d’une enveloppe budgétaire de plus de 70 milliards de centimes, destinée au financement de plusieurs dizaines d’opérations de développement à travers les différents quartiers et agglomérations de la commune. Cette enveloppe, qui constitue une première dans l’histoire de la commune selon les responsables locaux, provient de différentes sources de financement et doit permettre de prendre en charge plusieurs besoins prioritaires de la population, sans compter les projets relevant directement des secteurs de l’État. Le président de l’Assemblée populaire communale (APC) de Bouni a indiqué que plus de 130 opérations ont été inscrites au programme de développement de la commune. Ces projets concernent notamment

l’amélioration du cadre de vie, l’aménagement urbain, la voirie, ainsi que la prise en charge de plusieurs infrastructures et équipements de proximité. Parmi les opérations programmées figurent notamment des projets destinés à améliorer les conditions de vie des habitants des différents quartiers de la commune, à l’image de Boukhadra, Bouzaaroura, El Hadjar et d’autres zones urbaines qui connaissent une importante croissance démographique. Les responsables locaux ont également évoqué plusieurs projets portant sur l’aménagement des routes et la réhabilitation de la voirie, ainsi que des opérations visant à améliorer les conditions de circulation et à faciliter les déplacements des habitants. Le programme prévoit également des interventions au niveau des établissements scolaires, notamment des travaux de réhabilitation et d’aménagement destinés à améliorer les conditions d’accueil des élèves. Des opérations sont aussi prévues pour renforcer certains équipements de proximité et répondre aux besoins croissants de la population. Selon les mêmes responsables, 63 opérations financées par différents dispositifs sont actuellement en cours de lancement, tandis que l’élaboration du reste du programme devrait être achevée avant la fin du mois

d’octobre prochain, conformément aux orientations des autorités de la wilaya. La commune de Bouni, qui compte une population importante et connaît une extension urbaine soutenue, fait face à des besoins croissants en matière d’équipements et d’infrastructures. Le nouveau programme de développement vise ainsi à accompagner cette évolution démographique et à améliorer progressivement les prestations et le cadre de vie des citoyens. Par ailleurs, plusieurs projets sectoriels sont également prévus ou en cours de réalisation dans la commune, notamment dans les domaines de l’habitat, de l’éducation et des infrastructures routières. Ces opérations viennent compléter les investissements inscrits sur le budget communal.Les responsables de la commune soulignent que le suivi de la réalisation des projets constituera l’une des principales priorités durant la prochaine période, avec l’objectif de respecter les délais prévus et les normes techniques exigées. Cette nouvelle dynamique d’investissement devrait ainsi permettre à Bouni de renforcer ses infrastructures de proximité et d’améliorer son attractivité, tout en répondant aux attentes exprimées par les habitants des différents quartiers et agglomérations de la commune.

AnnABA

DEUX INDIVIDUS SUSPECTÉS DANS QUATRE AFFAIRES DE VOL DE VÉHICULES INTERPELLÉS

S.F
Les services de la Sûreté de wilaya d’Annaba ont interpellé deux individus, âgés de 40 ans, soupçonnés d’être impliqués dans plusieurs affaires de vol de véhicules, dans le cadre des efforts déployés par les unités opérationnelles de la Sûreté nationale pour lutter contre la criminalité sous toutes ses formes.
L’opération a été menée par la brigade de lutte contre le vol de véhicules relevant de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya d’Annaba, au cours de la semaine dernière. Elle a permis l’arrestation de deux suspects et la résolution de quatre affaires de vol de camions.
L’affaire a été déclenchée à la suite d’une plainte officielle déposée par les victimes, qui ont signalé le vol de leurs camions par des individus inconnus. Les investigations menées par les enquêteurs, sous la supervision du parquet compétent, ont permis d’identifier les deux suspects présumés et de procéder à leur interpellation.
Les éléments de l’enquête ont également révélé que les deux hommes étaient soupçonnés d’être impliqués dans plusieurs opérations de vol de véhicules. L’un des suspects serait, en outre, déjà connu des services de justice pour son implication dans des affaires similaires.
Après l’accomplissement des procédures légales, les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d’Annaba. Ils sont poursuivis, selon les éléments communiqués par les services de sécurité, dans une affaire liée à la constitution d’une association de malfaiteurs en vue de commettre des vols, avec la circonstance aggravante de la commission des faits de nuit et en réunion.

OUAD EL ANEB

TROIS PERSONNES BLESSÉES DANS L'INCENDIE D'UN VÉHICULE GPL DANS UNE STATION-SERVICE

S.F

Un incendie s’est déclaré samedi après-midi à bord d’un véhicule de tourisme équipé d’un système GPL, à l’intérieur d’une station-service située dans la commune de Ouad El Aneb, relevant de la daïra de Berrahal, dans la wilaya d’Annaba. Selon les éléments communiqués par les services de la Protection civile d’Annaba, l’intervention a été déclenchée à 15h23, après le signalement d’un incendie ayant pris dans le véhicule alors qu’il

se trouvait au niveau de la station-service. Dès leur arrivée sur les lieux, les équipes d’intervention ont engagé les opérations d’extinction afin de maîtriser rapidement les flammes et d’éviter leur propagation aux installations et aux abords de la station, compte tenu notamment de la présence du système GPL sur le véhicule. L’incident a fait trois blessés, atteints de brûlures de différents degrés, selon la même source. Les victimes ont reçu les premiers soins

sur place avant d’être évacuées vers un établissement hospitalier afin d’y bénéficier d’une prise en charge médicale. Sur le plan matériel, le sinistre a provoqué la destruction complète du véhicule. L’intervention rapide des secours a toutefois permis de circonscrire l’incendie et d’empêcher sa propagation au reste de la station-service. Les circonstances exactes ayant conduit au déclenchement du feu devront être déterminées par les services compétents.



AnnABA

LES ANCIENS SCOUTS MUSULMANS ALGÉRIENS PARTICIPENT AU CAMP D'ÉTÉ « AL OFOK »



S.F

Les anciens Scouts musulmans algériens, groupe El Aurès de Bazer Sakkra, prennent part au camp d’été « Al Ofok – Annaba 2026 », organisé au niveau de l’école primaire de Sidi Salem Centre, dans la wilaya d’Annaba. Cette participation réunit 45 scouts et 10 cadres, mobilisés dans le cadre de cette initiative estivale destinée à offrir aux jeunes participants un programme éducatif, récréatif et collectif durant la période des vacances. La présence du groupe El Aurès s’inscrit dans la dynamique des activités estivales portées par les Scouts musulmans algériens, avec l’objectif de favoriser l’esprit de groupe, la discipline, la solidarité et l’apprentissage à travers différentes activités proposées aux participants. Le camp « Al Ofok – Annaba 2026 » constitue également un espace de rencontre et d’échange entre les jeunes scouts, dans une ambiance marquée par l’engagement associatif et les valeurs du mouvement scout. Cette initiative contribue ainsi à l’animation de la saison estivale tout en proposant aux enfants et aux jeunes un cadre organisé pour profiter de leurs vacances dans des conditions adaptées.

AnnABA

UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUX NORMES D'EXPOSITION DES FRUITS ET LÉGUMES AU MARCHÉ DE GROS DE SIDI SALEM

S.F

Les équipes de la Direction du commerce de la wilaya d’Annaba ont effectué une sortie de terrain au niveau du marché de gros de Sidi Salem, dans le cadre d’une campagne visant à rappeler aux commerçants les règles encadrant l’exposition et la présentation des fruits et légumes. Cette opération a notamment porté sur la sensibilisation des opérateurs aux normes et exigences réglementaires relatives à la présentation des produits destinés à la consommation, ainsi qu’au respect des conditions requises pour leur mise en vente. Les agents de la Direction du commerce ont, à cette occasion, échangé avec les commerçants et les intervenants du marché afin de les informer des dispositions légales à respecter et de rappeler l’importance de garantir des conditions conformes aux exigences réglementaires. Cette démarche s’inscrit dans le cadre des actions de terrain menées par les services du commerce en vue de renforcer le respect de la réglementation et de contribuer à la protection du consommateur, notamment en matière de qualité et de sécurité des produits alimentaires.

drAME de BouMerdès : L'ENQUÊTE MET AU JOUR DE GRAVES RRÉGULARITÉS AUTOUR DE LA SORTIE D'UN AUTOCAR

S.F

De nouvelles révélations ont été faites sur les circonstances de l’accident tragique survenu sur la RN24, entre Boumerdès et Zemmouri, qui a fait 28 morts et 36 blessés. Les éléments présentés par le procureur général font apparaître plusieurs irrégularités concernant les conditions d’organisation du voyage, l’état du véhicule ainsi que la situation du conducteur. L’autocar, en provenance d’El Eulma, dans la wilaya de Sétif, se dirigeait vers la plage d’El Karma, à Boumerdès. Selon les données de l’enquête, le voyage avait été annoncé sur une page donnant l’impression qu’il était organisé par une agence de voyages. Le départ était prévu à 5 heures du matin. Le conducteur avait rejoint l’autocar dès 3 heures, après le règlement du prix du voyage, fixé à 1 400 dinars. Les enquêteurs ont également établi qu’il s’était rendu à Jijel la veille du drame, avant de regagner son domicile après minuit et de reprendre la route quelques heures plus tard en direction de Boumerdès.

Une vitesse estimée à plus de 121 km/h

L’expertise technique réalisée sur le lieu de l’accident a estimé à 121,63 km/h la vitesse de l’autocar à l’entrée du virage, alors que la vitesse autorisée sur ce tronçon était limitée à 60 km/h. Le tronçon concerné, mis en service en août 2025, présente une déclivité de 7 %. Selon les éléments communiqués par le parquet, la route

répondait aux normes réglementaires et était équipée de panneaux de limitation de vitesse ainsi que de signalisations préventives et de danger. Les conditions météorologiques étaient, par ailleurs, favorables et la visibilité jugée suffisante au moment de l’accident. Les constatations effectuées après le drame ont permis de relever des traces de freinage ainsi qu’une trajectoire de déviation de l’autocar vers la gauche. Le véhicule a finalement basculé sur son côté droit, à plus de 18 mètres de la chaussée.

Un autocar homologué pour 51 personnes transportait 64 passagers

L’expertise technique de l’autocar, un véhicule de marque Higer datant de 2011, a également révélé un dépassement de sa capacité réglementaire. Le véhicule était conçu pour transporter 51 personnes, conducteur compris, mais en transportait 64 au moment de l’accident. Le contrôle technique était pourtant en cours de validité, couvrant la période d’avril à octobre 2026. L’examen du véhicule n’a pas relevé de défaillance au niveau du système de freinage principal ni de la direction. En revanche, des anomalies importantes ont été constatées au niveau du système de freinage auxiliaire du moteur, dont le taux de fonctionnement ne dépassait pas 50 %. Les six pneumatiques ne présentaient pas de défaut susceptible, selon

l’expertise, d’être mis en relation avec la chronologie de l’accident. Le conducteur sous l’emprise de substances psychotropes, selon l’analyse toxicologique Le conducteur, Oussama Dheib, né en 1993 à Sétif, est décédé sur les lieux de l’accident. Les prélèvements effectués dans le cadre de l’autopsie et soumis à des analyses toxicologiques ont, selon le procureur général, établi qu’il conduisait sous l’emprise de substances psychotropes. L’exploitation de son téléphone a également permis aux enquêteurs de retrouver plusieurs enregistrements audio. L’un d’eux, correspondant à une conversation téléphonique datée du 29 juillet, contient notamment la phrase : « Il faut l’aider avec les freins pour qu’on puisse la faire fonctionner samedi », une déclaration que les enquêteurs rapprochent de la défaillance constatée sur le système de freinage auxiliaire du véhicule. Trois autres enregistrements audio retrouvés sur le téléphone contiendraient, selon le parquet, des échanges faisant référence à des substances psychotropes.

Un conducteur sans contrat avec le propriétaire de l'autocar

L’enquête s’est également intéressée au statut professionnel du conducteur. Selon les éléments communiqués, celui-ci n’était lié par aucun contrat au propriétaire de l’autocar et n’était pas déclaré à la sécurité sociale. Il était simplement sollicité pour assurer la conduite du véhicule.

Le parquet a par ailleurs fait état d’un montage contractuel concernant l’exploitation de l’autocar durant la période estivale. Selon les déclarations présentées, les propriétaires du véhicule, Abdelrazak Youcef et son frère Toumi Youcef, l’exploitaient dans le cadre d’un contrat avec l’université. Pendant la saison estivale, l’autocar faisait ensuite l’objet d’une cession présentée comme fictive au profit d’une agence afin de permettre son utilisation pour des excursions touristiques. L’enquête évoque également la remise de documents vierges destinés à justifier les itinéraires du véhicule, avant une restitution des autocars à leurs propriétaires initiaux à la fin de la saison estivale, moyennant des sommes convenues à l’avance et avec l’établissement de nouvelles pièces d’immatriculation.

Plusieurs niveaux de responsabilité à déterminer

Au-delà des circonstances immédiates de l’accident, les éléments dévoilés par le parquet soulèvent ainsi plusieurs questions relatives à la surcharge du véhicule, à la vitesse pratiquée, aux conditions de travail du conducteur, à son état au moment des faits, à l’exploitation du véhicule et à l’organisation de la sortie touristique. L’enquête judiciaire devra désormais déterminer les responsabilités de chacun dans ce drame qui a endeuillé plusieurs familles et fait partie des accidents de la circulation les plus meurtriers enregistrés récemment dans le pays.

Afrique du Sud

70 ans après la marche de Pretoria, les droits femmes noires restent très fragiles

Dimanche 9 août 2026, l'Afrique du Sud commémore les 70 ans de la marche des femmes de Pretoria. En 1956, plus de 20 000 Sud-Africaines, de différentes communautés, s'étaient rassemblées devant la présidence pour braver le régime, et protester contre les lois de l'apartheid, notamment contre le laissez-passer qui limitait les déplacements des populations noires. Aujourd'hui, le mois d'août est désormais reconnu comme « mois des femmes » dans le pays. Mais lorsque les militantes se penchent sur les avancées de leur combat, le bilan est très contrasté, et les femmes noires restent l'un des groupes les plus



vulnérables de la société.

Les Sud-Africaines ont bénéficié de l'avancée des droits depuis la fin de l'apartheid en 1994. Cependant, elles sont désormais confrontées à un tel niveau de violences de genre

que l'État a classé ce fléau comme étant une « catastrophe nationale » l'année dernière.

Fatima Shaik est à la tête de l'ONG People opposing women abuse (Powa), qui tente de les protéger et de les aider : « Sur le

papier, l'Afrique du Sud a l'air d'être un paradis : nous avons une Constitution et des lois qui sont censées bien protéger les droits des femmes. Mais en pratique, nous sommes connus pour avoir un taux de viols parmi les plus élevés au monde, et une femme est tuée toutes les trois heures ici, explique-t-elle. Donc en réalité, on peut dire qu'elles ne sont pas en sécurité dans ce pays. »

« Il reste encore beaucoup à faire »

Sur le plan de la justice sociale, l'association Black Sash poursuit également le combat. Ce mouvement de lutte contre l'apartheid a été fondé par des femmes blanches un an avant la marche des femmes de 1956.

Aujourd'hui, leurs militantes continuent de le faire vivre.

« Il reste encore beaucoup à faire, estime l'une d'elles, Kgothatso Sibanda. En ce moment, on se mobilise pour réclamer la mise en place d'un salaire de base, universel. Car on voit que bien souvent, les femmes qui ont un soutien financier peuvent ensuite faire leurs propres choix. La liberté financière est très importante, cela peut par exemple les conduire à mettre fin à des relations abusives. »

Malgré les politiques de discrimination positive, les Sud-Africaines noires restent aussi les plus touchées par le chômage, selon les chiffres officiels.

Cacao en Côte d'Ivoire

l'État dit avoir terminé l'achat des stocks, le secteur dénonce l'opacité de l'opération

En Côte d'Ivoire, la semaine dernière, sept centrales syndicales du secteur du cacao assuraient que des milliers de tonnes de fèves restaient stockées dans les magasins de coopératives, alors que le Conseil café-cacao (CCC) s'était engagé à les racheter pour désengorger le marché. Pourtant, l'État a affirmé que l'opération d'achat est « terminée », le régulateur de la filière affirmant que l'engagement du CCC d'acheter 100 000 tonnes a bel et bien été tenu, mais le secteur conteste.

Après avoir atteint des sommets fin 2024, les cours mondiaux du cacao ont commencé à dévisser mi-2025, alors que le prix de l'or brun ivoirien, fixé par l'État, a atteint en octobre dernier le montant historique de 2 800

francs CFA (4,27 euros) par kilo. Le secteur, qui représente 14 % du produit intérieur brut (PIB) du pays, a alors traversé une crise en début d'année, avec un ralentissement des exportations, laissant les fèves s'entasser dans des entrepôts et une partie des 5 millions de personnes qui vivent de la filière sans revenus.

Des centaines de camions bloqués à l'entrée du port d'Abidjan ont alors été interdits de débarquer leurs sacs de fèves, faute de disposer du bon document. Même scénario en amont avec des producteurs et des coopératives n'arrivant pas à vendre et à évacuer leur cacao. L'État s'est engagé à acheter ces stocks de cacao bloqués pour résoudre la crise, au prix de 2 800 francs CFA le kilo.

Mais l'engagement du CCC,

en janvier, à décongestionner la filière n'a pas suffi à rétablir la confiance entre acteurs. En février, l'organe régulateur déposait plainte contre deux représentants syndicaux du secteur pour diffamation parce qu'ils avaient alerté sur un risque de mévente.

Mercredi 5 août, le CC a annoncé la fin de l'opération, après avoir atteint l'objectif. « Ce programme de rachat des 100 000 tonnes de cacao, qui a été lancé et exécuté par le Conseil du café-cacao, est bel et bien terminé », a écrit l'organe dans un communiqué publié mercredi soir. Le CCC ajoute que « 280 milliards de FCFA ont été débloqués et mis à la disposition du Conseil du café-cacao pour l'exécution de cette opération », soit environ 426



millions d'euros.

De leur côté, les organisations de planteurs ont dénoncé, à plusieurs reprises, les lenteurs et le manque de transparence dans le processus lancé par le Conseil café-cacao. Dans leur dernière revendication, la semaine dernière, elles réclament un audit indépendant sur l'utilisation des

fonds publics débloqués pour résorber la crise. Le CCC leur a répondu, en pointant au passage le comportement d'« individus mal intentionnés ».

La prochaine campagne cacao devrait être lancée avec un mois d'avance, le 1er septembre, une façon de tourner la page le plus tôt possible d'une année particulièrement compliquée.

Est de la RDC

Au moins 13 civils tués et tout un village incendié lors d'une attaque des ADF dans l'Ituri

Au moins 13 civils ont été tués dans l'est de la RDC dans une nouvelle incursion du groupe terroriste ADF dans le territoire de Mambasa en province de l'Ituri, dans le nord-est du pays. L'attaque a eu lieu dans la nuit du vendredi

7 au samedi 8 août, selon l'organisation de défense des droits humains Protection Plus. Les organisations et les habitants s'indignent de la recrudescence des attaques, et ce « en dépit de la présence de la Monusco ».

Les victimes sont des

habitants du village Banana École, dans la chefferie des Babila-Babombi, mais plusieurs civils ont également été enlevés, selon la société civile. Cette attaque intervient 48 heures après la découverte de 10 cadavres de civils dans une église. Ce,

alors que les ADF accentuent les attaques dans la région. John Vuleveryo Musombolwa, de l'organisation Protection Plus, appelle les autorités congolaises et ses partenaires à s'impliquer pour mettre fin à ces tueries devenues

monnaie courante : « La population ne comprend pas actuellement qu'en dépit de la présence de la Monusco, les attaques continuent à faire des morts, des personnes enlevées, mais également des villages incendiés. »

La Colombie marquée par deux violentes attaques au lendemain de l’investiture du nouveau président

Lors de son investiture, la veille de ces attaques ayant fait un mort et plusieurs blessés, Abelardo de la Espriella a promis de combattre « sans répit le narcoterrorisme et toutes les organisations criminelles ».

Le premier jour au pouvoir du nouveau président colombien, Abelardo de la Espriella, a été marqué, samedi 8 août, par deux attaques qui ont coûté la vie à un policier et fait plusieurs blessés. Le chef de l’Etat a réaffirmé sa volonté de prendre des mesures radicales contre le crime organisé.

Cet ancien avocat représentant de la droite dure entame son mandat au moment où la Colombie traverse sa plus importante vague de violence depuis une décennie. Dans le département de Cesar, au nord de la Colombie, un agent a été tué dans une attaque de drones chargés d’explosifs contre un poste de police, selon la police.

Sur une route près de la ville de Cali (sud-ouest), où le nouveau président a été investi vendredi, des dissidents de la guérilla des FARC ont détruit avec des explosifs un péage en construction. Des gardes de

sécurité ont été légèrement blessés dans l’attaque contre l’infrastructure, située sur la route panaméricaine, sur le territoire de la commune de Santander de Quilichao. L’armée a imputé l’attaque contre le péage au groupe dissident.

« Pas de refuge, pas de ménagements, pas d’impunité »

Près de Cali, dans le département du Cauca, opère une dissidence de l’ex-guérilla des FARC, dirigée par Ivan Mordisco, le guérillero le plus recherché de Colombie. Les dissidents des FARC ont refusé de se joindre à l’accord de paix conclu avec le gouvernement en 2016.

« Attaquer les infrastructures du pays, c’est attaquer le progrès, la mobilité et la tranquillité de millions de Colombiens », a réagi, samedi sur X, Abelardo de la Espriella, ajoutant qu’il n’y aurait « pas de refuge, pas de ménagements, pas d’impunité » pour les responsables. « Nous sommes tous sous tension, assez tendus et nerveux », a déclaré à l’Agence France-Presse Roberto Sandoval, pompier et habitant d’un quartier voisin du péage.

Lors de son investiture,

le nouveau président, représentant de la droite dure, a promis de combattre « sans répit le narcoterrorisme et toutes les organisations criminelles », et affirmé que l’option du dialogue avec les principaux groupes armés était complètement épuisée.

M. de la Espriella a promis d’intensifier, avec le soutien d’Israël et des Etats-Unis, les bombardements contre les guérillas et les narcotrafiquants qui sont actifs en Colombie et de construire des prisons de très grande capacité, similaires à celle du Salvador. Il a également annoncé son intention d’interrompre les négociations de paix entamées par son prédécesseur, le dirigeant de gauche Gustavo Petro, avec les principaux groupes armés du pays.

Premières mesures

Samedi, l’armée a mené ses premières opérations sous le nouveau gouvernement. Elle a capturé un homme connu sous le nom de « Bonito », présenté comme le « deuxième commandant » des Comandos de la Frontera, une dissidence des FARC opérant entre la Colombie et l’Equateur, a annoncé M. de la Espriella.

Par ailleurs, parmi ses



premières mesures, M. de la Espriella a ordonné le transfert vers des prisons de haute sécurité de 117 détenus « de haut profil » qui ont participé aux dialogues de paix avec M. Petro, a assuré le gouvernement, dans un communiqué publié samedi.

Ces détenus d’une prison de la périphérie de Medellin (nord-ouest) poursuivaient des activités illégales « en toute liberté » à partir de leur centre pénitentiaire, a affirmé M. de la Espriella dans une allocution vidéo.

En avril, l’organisation d’une fête dans cette prison, avec de la musique en direct, avait provoqué un scandale national. « Ça, à l’ère du Tigre, c’est fini », a ajouté le nouveau président, en faisant référence à son surnom de campagne.

La veille, M. de la Espriella a tenu sa première réunion consacrée à la sécurité avec des autorités du sud-ouest du pays, a annoncé, sur X, Dilian Francisca Toro, gouverneure du département de Valle del Cauca, dont la capitale est Cali.

Lors de son premier jour au pouvoir, le nouveau gouvernement a également annoncé qu’il reconnaîtrait la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, comme les Etats-Unis l’avaient fait en 2020 sous Donald Trump. « Avec cette décision, la Colombie cherche à revitaliser sa relation avec le Maroc », a fait savoir le ministère des affaires étrangères dans un communiqué.

Israël « rejette » le plan américain pour Gaza accepté par le Hamas, annonce Benjamin Nétanyahou

L’Etat hébreu a rejeté le document présenté fin juillet par le Conseil de la paix de Donald Trump. Son armée « n’effectuera aucun retrait [du territoire palestinien] tant que le Hamas ne sera pas véritablement désarmé », a déclaré Benjamin Nétanyahou.

Benjamin Nétanyahou à la Knesset, à Jérusalem, le 16 juillet 2026. RONEN ZVULUN/REUTERS

Israël « rejette » la dernière feuille de route américaine acceptée par le Hamas, censée lancer la deuxième étape du plan de paix à Gaza, a annoncé, dimanche 9 août, le premier ministre, Benjamin

Nétanyahou, conditionnant tout retrait israélien à un « véritable » désarmement du mouvement islamiste.

« Israël rejette le document en 15 points » présenté fin juillet par le Conseil de la paix de Donald Trump, et son armée « n’effectuera aucun retrait [du territoire palestinien] tant que le Hamas ne sera pas véritablement désarmé », a déclaré Benjamin Nétanyahou lors d’une réunion de son cabinet.

Le Hamas en appelle aux Etats-Unis

Le Hamas a appelé, dimanche, Washington à faire pression sur le premier ministre israélien



pour qu’il revienne sur ce rejet tout juste annoncé, selon une déclaration d’un responsable du mouvement islamiste palestinien transmise à l’Agence France-Presse (AFP).

« Nous attendons des médiateurs et du garant américain qu’ils fassent pression sur Netanyahu et son gouvernement afin qu’ils

respectent la feuille de route et n’entravent pas le processus pour des raisons de politique intérieure ou électorale », a affirmé ce responsable.

Samedi, le mouvement islamiste palestinien Hamas avait déjà déclaré qu’il restait prêt à mettre en œuvre le plan de paix pour la bande de Gaza soutenu par les Etats-Unis. « Le Hamas et les autres factions ont confirmé aux médiateurs leur disposition (...) à passer à la deuxième phase, à condition qu’Israël donne son aval et commence à appliquer l’accord », avait dit un responsable à l’AFP.

ELLES BATTENT LA CÔTE D'IVOIRE ET SE QUALIFIENT EN DEMI-FINALE DE LA CAN 2026 :
LES ALGÉRIENNES POUR LA PREMIÈRE FOIS EN COUPE DU MONDE

Au terme d'une rencontre héroïque disputée hier soir, au Stade Moulay Rachid de Casablanca, la sélection nationale féminine a écrit la plus belle page de son histoire en battant la Côte d'Ivoire. Grâce à ce succès référence, les protégées de Farid Benstiti se qualifient pour le dernier carré de la CAN 2026 et valident, par la même occasion, une qualification historique pour la Coupe du Monde 2027 au Brésil !

Un accomplissement monumental !
L'équipe nationale féminine de football a composé son billet pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des Nations 2026 en faisant tomber une solide formation ivoirienne. Une performance XXL qui ouvre les portes du dernier carré continental et offre au football féminin algérien sa toute première participation

à une phase finale de Coupe du Monde. Dès l'entame de la rencontre, les coéquipières de Marine Dafeur ont affiché leurs ambitions. Solidement organisées et déterminées dans les duels, les Algériennes ont su contenir les assauts des Éléphants avant de porter l'estocade. Au cours d'une première mi-temps équilibrée, mais où l'équipe ivoirienne s'est montrée globalement plus offensive, la Côte d'Ivoire parvient à ouvrir le score à la 30e minute de jeu par l'intermédiaire de Konan. Un but initialement refusé pour une faute préalable, mais finalement accordé par l'arbitre ougandaise Shamirah Nabadda suite à l'intervention de la VAR. Menées, les Algériennes font preuve de caractère et continuent d'appliquer leur plan de jeu, bien aidées par l'expulsion de l'Ivoirienne Nsira Ouedraogo à la 42e minute, qui réduit son équipe à dix juste avant la pause.

Au retour des vestiaires, l'Algérie a haussé le ton
En seconde période, le meilleur rendement des Vertes, largement impulsé par les changements tactiques opérés par le sélectionneur Farid Benstiti, a totalement changé la physionomie de la rencontre. Les efforts algériens sont récompensés à la 58e minute lorsque Inès Khiri égalise d'un but d'anthologie : un superbe centre-tir lobé des 25 mètres qui finit sa course au fond des filets (1-1). Le match bascule alors dans une folle intensité. À la 61e minute de jeu, les Ivoiriennes bénéficient d'un penalty qui aurait pu leur redonner l'avantage, mais la tentative de Rebecca Elloh s'écrase sur le poteau de Chloé N'Gazi. Revigorée par ce tournant, la sélection nationale reprend l'avantage à la 64e minute grâce à un superbe but d'Amira Ould Braham, auteure d'une frappe puissante des 25 mètres qui trompe la vigi-



lance de la gardienne adverse (1-2). Dans un final étouffant, les Vertes résistent avec un immense courage et mènent un dur combat pour préserver cette avance face aux assauts désordonnés des Éléphants. Au coup de sifflet final, la délivrance et les larmes de joie se sont emparées du banc algérien. En se hissant en demi-finale, les Vertes réalisent un parcours d'exception et concrétisent les progrès spectaculaires

accomplis ces dernières années sous la houlette du sélectionneur Farid Benstiti. Cette victoire historique se traduit par une double qualification amplement méritée : une place dans le dernier carré de la CAN, ce qui constitue une grande première pour l'Algérie, doublée d'un billet historique pour la Coupe du Monde au Brésil. Une première participation mondiale qui marque l'avènement d'une génération dorée.

ATHLÉTISME/MONDIAUX U20 -2026 (SAUT EN HAUTEUR)
L'ALGÉRIEN YOUNES AYACHI SACRÉ CHAMPION DU MONDE



L'athlète algérien Younes Ayachi a été sacré champion du monde U20 du saut en hauteur, en remportant la finale de l'épreuve des Championnats du monde d'athlétisme de la catégorie, disputée samedi à Eugene, aux Etats-Unis. Ayachi a réussi à s'imposer au terme d'un concours relevé, offrant à l'Algérie une nouvelle médaille d'or sur la scène mondiale chez les moins de 20 ans. Avec un saut à 2,21 m, le prodige algérien de 18 ans a devancé au classement l'Indien

Basant, médaillé d'argent et le Britannique, Otis Poole, médaillé de bronze. Ce sacre mondial vient couronner la progression remarquable de Younes Ayachi, qui avait déjà établi cette année un nouveau record d'Algérie U20 et une meilleure performance personnelle à 2,28 m. A Eugene, le jeune sauteur algérien confirme ainsi son statut de grand espoir de l'athlétisme national et signe l'une des performances les plus marquantes de sa jeune carrière.

Dimanche, les demi-fondeurs Soheib Dissa et Zakaria Touahria seront en lice pour la finale du 3.000 m steeple, prévue à 22h05 (heure algérienne). 'Algérie participe à ces Championnats du monde avec une délégation de 16 athlètes (13 garçons et trois filles), engagés dans différentes disciplines de piste et de concours, avec l'ambition de confirmer l'essor de l'athlétisme national chez les jeunes et de rivaliser avec l'élite mondiale.

NATIONAL
INTERNATIONAL

Sport

Sport

EURO DE NATATION:
LÉON MARCHAND FORFAIT SUR LES 200 ET 400 M QUATRE

Léon Marchand ne participera pas à ses épreuves de prédilection. Le natif de Toulouse était le grand favori des 200 et 400 m quatre nages de ces Championnats d'Europe de natation, distances sur lesquelles il est champion du monde en titre. Le quadruple champion olympique des JO de Paris-2024 avait déjà fait une croix sur le 200 m brasse, mais il reste pour le moment inscrit en individuel sur les 200 m papillon et 400 m nage libre, deux épreuves qui sollicitent moins les adducteurs. Il pourrait également participer à un ou deux relais avec l'équipe

de France. « L'évolution [de la blessure] est favorable et la cicatrisation acquise en très grande partie. Cependant, l'engagement sur les 200 et 400 m quatre nages présentant un risque non nul de récurrence, et afin de préserver la suite de la compétition, le choix a été fait de ne pas s'engager sur ces courses », explique Sébastien Le Garrec, le médecin des Bleus. Une blessure qui date des Championnats de France. Le 30 juin dernier, Léon Marchand s'était blessé à un adducteur lors des séries du 200 m brasse des Championnats de France de natation, avant



de renoncer au reste de la compétition. Il a ensuite fait une rechute lors d'un entraînement, trois semaines plus tard, à Marseille. Au début du mois, il

avait confirmé sa présence aux Championnats d'Europe, tout en reconnaissant être incertain pour le 400 m quatre nages. Il a finalement également renoncé

à la distance inférieure par prudence. Ce forfait sur ses deux courses de prédilection représente un contre-temps majeur pour le nageur de 24 ans, qui avait fait de ces Championnats l'objectif majeur de sa saison, notamment en ce qui concerne le 400 m quatre nages. Interrogé en avril, il avait déclaré vouloir battre son propre record du monde de la distance cette saison. « C'est quelque chose que j'ai envie de faire dans un futur proche et j' imagine que le faire à Paris aux Championnats d'Europe, ce serait top », avait-il déclaré.

TOUR DE FRANCE FEMMES:
VOLLERING DOMINE NIEWIADOMA
À NICE ET ENDOSSE LE MAILLOT JAUNE

Demi Vollering, leader de la formation FDJ United-Suez s'est imposée en solitaire avec 17 secondes d'avance sur l'Italienne Elisa Longo-Borghini et la Polonaise Katarzyna Niewiadoma, qu'elle a attaquées à six kilomètres de la ligne tracée sur la promenade des Anglais. Troisième du classement, la Suissesse Marlen Reusser, 12e de l'étape, n'a pas pu suivre les meilleures dans le

final et compte désormais 1:12 de retard sur la nouvelle maillot jaune. Pour la championne d'Europe, qui a engrangé les 10 secondes de bonification promises à la gagnante, il s'agit du deuxième succès dans cette Grande Boucle, après celui décroché mercredi à Belleville-en-Beaujolais. Dominée par Niewiadoma vendredi dans l'ascension du mont Ventoux, la Néerlandaise

de 29 ans, 2e du général samedi matin, concédait 15 secondes au départ de l'étape à sa rivale de la formation Canyon//SRAM. Demi Vollering a mis à profit une fin d'étape accidentée pour renverser le classement grâce à deux démarrages, à 6,2 kilomètres de l'arrivée puis 400 mètres plus loin, après avoir été mise sur orbite par sa coéquipière française Célia Géry.



FIFA
LA FÉDÉRATION NORVÉGIENNE DEMANDE LA DÉMISSION
DE GIANNI INFANTINO, LA CAF « RÉAFFIRME » SON SOUTIEN

Deux salles, deux ambiances. D'un côté, la Fédération norvégienne a demandé sans détour la démission de Gianni Infantino. De l'autre, la Confédération africaine de football a « réaffirmé à l'unanimité son soutien » au président de la Fifa. « Nous allons demander au président de la Fifa de démissionner maintenant », a carrément dit Mme Klaveness lors d'une conférence de presse au lendemain d'une réunion des instances dirigeantes de la fédération qui ont notamment examiné le sort du très décrié Gianni Infantino, candidat à une réélection en mars prochain. « Il n'y a plus de retour en arrière possible pour Gianni Infantino » « Il n'a pas la confiance institutionnelle nécessaire pour diriger la Fifa de manière stable dans la période que nous traversons actuellement. Il n'y a plus de



retour en arrière possible pour Gianni Infantino », a expliqué Mme Klaveness. Président de la Fifa depuis 2016, et pour l'instant seul candidat déclaré, Infantino doit décrocher une majorité des 211 voix des fédérations membres de l'UEFA pour être réélu. L'Italo-Suisse est embourbé dans une crise depuis l'échec de son plan d'ouverture de la Fifa à des investisseurs privés. Jeudi 6 août, la Confédération européenne de football (UEFA)

a maintenu sa menace de boycott des compétitions de la Fifa. Le projet controversé est désormais officiellement abandonné mais l'UEFA, forte de 55 membres, ne lâche rien : « Les fédérations membres de l'UEFA ont été très claires sur les conditions liées à leur non participation aux compétitions de la Fifa », a détaillé l'instance européenne dans une déclaration transmise à l'AFP. Plusieurs fédérations européennes (Finlande, Serbie,

Suède, pays de Galles, Danemark...) ont déjà publiquement annoncé ne pas soutenir Infantino pour l'élection de mars 2027. Certains, comme l'ancien président de la Fifa Sepp Blatter, ont évoqué Lise Klaveness comme possible candidate à la succession d'Infantino, ce qui en ferait la première femme à la tête de la Fifa. « Elle a été la seule à toujours prendre clairement position et à ne pas suivre le courant dominant. Et à la Fifa, le moment est venu pour une femme de prendre les rênes », a écrit Blatter sur le réseau X. « Nous n'en sommes pas là », a réagi Lise Klaveness auprès de l'AFP vendredi 7 août. Le continent africain, un des principaux bénéficiaires des programmes de développement du football : en octobre 2025, Infantino relevait que la Fifa avait reversé environ 1,28 milliard de dollars à la CAF via des mécanismes de solidarité depuis son élection en 2016. Le président de la CAF, Patrice Motsepe, l'a d'ailleurs remercié « pour son appui constant au football africain au fil des années ».

caine (CAF) reste un allié de poids pour Gianni Infantino et lui a « réaffirmé à l'unanimité son soutien » dans un communiqué publié jeudi 6 août dans la soirée à l'issue d'un comité exécutif. La CAF a « accueilli favorablement » les excuses du patron de la Fifa présentées mercredi, tout en rappelant toutefois que « le respect de la gouvernance, des procédures régulières et de la transparence (était) essentiel et non-négociable ».

EQUIPE NATIONALE U16 GARÇONS
CLÔTURE DU STAGE DES CADETS ALGÉRIENS À TLEMCCEN

La sélection algérienne de football des moins de 16 ans (U16) a clôturé son stage de préparation au Centre technique régional de Tlemcen, organisé en prévision des prochaines échéances, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAF) sur son site officiel. Ce regroupement, entamé le 2 août, s'est déroulé en suivant un programme de travail intense, ayant

permis au staff technique, dirigé par le sélectionneur national, Karim Ziani, d'évaluer le potentiel et les capacités des joueurs convoqués. Le stage s'est terminé par une rencontre d'application face à la sélection nationale U17, perdue 1-0. Avant cette rencontre, les U16 ont affronté, à Tlemcen, l'équipe U18 du CRB Ain Témouchent, qu'ils avaient battue sur le

score de 2-0. Ce stage, réservé aux joueurs issus du championnat local, s'inscrit dans le cadre de la préparation de la sélection nationale U16 en vue du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu en septembre prochain en Tunisie et qualificatif pour la prochaine phase finale de la Coupe d'Afrique des nations.

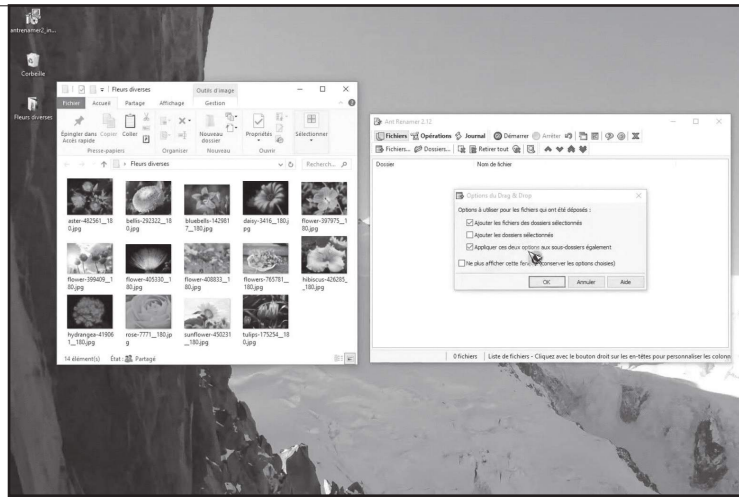




Renommer vos fichiers en masse n'a jamais été aussi simple avec ce petit logiciel libre

L'Explorateur sait renommer plusieurs fichiers d'un coup, à condition d'accepter sa numérotation entre parenthèses. Ant Renamer applique de vraies règles, les enchaîne, et montre le résultat avant de valider.

Le besoin revient sous trois formes : un dossier de photos aux noms générés par l'appareil, une série de scans numérotés dans le désordre, des fichiers audio anonymes. Windows propose bien une sélection multiple suivie d'un renommage, mais il en sort une liste de fichiers suffixés entre parenthèses, ce qui règle rarement le vrai besoin. PowerRename, dans PowerToys, fait mieux, à condition d'installer toute la suite. Ant Renamer, développé par Antoine Potten, s'en tient à une seule tâche.



Des règles qu'on empile, et un aperçu avant de valider

L'organisation du logiciel repose sur quatre onglets et se comprend en une minute : les fichiers à traiter, les opérations à appliquer, le journal de ce qui a été fait, et le bouton de lancement. Les fichiers s'ajoutent un par un ou par dossier entier, avec la récursion dans les sous-dossiers en option.

Le catalogue d'opérations

couvre largement les besoins courants. Changer l'extension, chercher et remplacer une chaîne, en insérer une au début, à la fin ou à une position précise, supprimer des caractères, modifier la casse, numéroté une série. Les règles les plus utiles vont chercher l'information dans le fichier lui-même : tags ID3 pour la musique, données EXIF pour les photos, date et heure de création. Un décalage

réglable rattrape au passage un appareil mal réglé. Un tableau de remplacements multiples accepte le copier-coller, ce qui permet de préparer ses règles dans un tableur et de les importer.

Les opérations s'enchaînent à la manière d'une chaîne de montage : chacune traite le résultat de la précédente, dans l'ordre où vous les avez posées. La touche F5 génère l'aperçu des nouveaux noms avant tout renommage, et le journal garde la trace de chaque opération exécutée.

Un projet de 2003, et un auteur qui ne le cache pas

L'honnêteté du développeur mérite d'être soulignée, parce qu'elle est rare. Sur son propre site, Antoine Potten prévient que son logiciel est un ancien projet, maintenu pour rester compatible mais bâti sur des outils anciens. Il ne tire donc pas parti des nouveautés des dernières

versions de Windows. Cela se voit : l'affichage peut apparaître flou sur les écrans à forte densité, avec un contournement documenté sur la page de support.

La contrepartie tient en trois points. Le logiciel est réellement libre, code source disponible, ce qui n'était pas si courant en 2003 et l'est resté. Il gère l'Unicode, ce qui évite de casser les accents sur un lot de fichiers français. Enfin il ne s'installe pas : une archive à décompresser, un exécutable à lancer, rien dans le registre, ce qui en fait un candidat naturel pour une clé USB.

La version 2.13 est arrivée en 2025, près de dix ans après la précédente. Au programme : meilleure gestion du changement d'heure, décalage sur les actions de date et d'EXIF, bibliothèque d'expressions régulières remise à jour.

Après Chrome, Microsoft Edge s'attaque à son tour aux anciens bloqueurs de pub

Microsoft a annoncé la désactivation progressive des extensions Manifest V2 dans Edge, comme Google l'a fait sur Chrome. Les développeurs de uBlock Origin et les autres bloqueurs de publicités devront réduire les capacités de filtrage de leur extension pour respecter la nouvelle architecture Manifest V3.

Le retrait des extensions Manifest V2 se fera progressivement dans Edge, comme Microsoft l'a expliqué. Celles qui restent seront désactivées par défaut dans les canaux Canary, Dev et Beta avant l'extension de la mesure à la version Stable. Microsoft prévoit d'achever la transition d'ici la fin de l'année pour les postes grand public, avec un délai supplémentaire jusqu'au début 2027 pour les environnements professionnels. 58 extensions actives dans la boutique Edge fonctionnent

encore avec Manifest V2. Trois d'entre elles n'ont, pour l'instant, aucune alternative compatible avec la nouvelle norme.

Microsoft retire le filtrage en temps réel des extensions

Avec Manifest V2, les extensions interceptaient et modifiaient les requêtes réseau en temps réel, grâce à l'API WebRequest. Manifest V3 remplace cette API par Declarative Net Request, qui impose de soumettre les règles de filtrage à l'avance, sans modification possible une fois l'extension publiée. uBlock Origin, dans sa version classique, ne peut plus adapter ses listes de blocage lorsque de nouveaux domaines publicitaires apparaissent, sans une réécriture complète de son moteur.

Microsoft affirme que cette architecture limite les processus exécutés en arrière-plan et resserre les permissions accordées à chaque extension.

Les développeurs de uBlock Origin contestent cette présentation et reprochent à Declarative Net Request de brider le filtrage dynamique nécessaire pour suivre l'évolution constante des techniques publicitaires, un reproche formulé aussi contre Google lors de la même transition sur Chrome, selon Thurrott. Microsoft assure, de son côté, que la majorité des extensions, des gestionnaires de mots de passe aux outils de blocage publicitaire, ont achevé leur transition sans perte de fonctionnalité pour l'utilisateur.

Chrome 150 a supprimé la dernière option pour garder Manifest V2

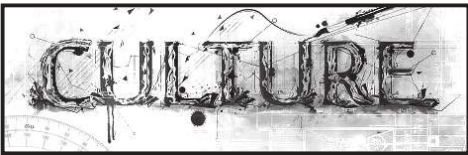
Google a annoncé Manifest V3 en 2019. L'entreprise a reporté son application en 2022, sous la pression des développeurs. Google a désactivé les premières extensions Manifest V2 sur Chrome en octobre 2024, uBlock Origin en tête. Un indicateur



technique du code de Chromium, kExtensionManifestV2Disabled, a laissé des utilisateurs avertis réactiver ces extensions pendant plusieurs mois. Google a fermé le robinet avec la sortie de Chrome 150, fin juin, pour environ 40 millions d'utilisateurs de uBlock Origin.

uBlock Origin propose une version compatible Manifest V3, uBlock Origin Lite, disponible

dans la boutique Edge. Les développeurs ont réduit les capacités de filtrage de cette version pour respecter les règles de Declarative Net Request. Microsoft a retiré, en 2025, uBlock Origin de sa boutique à la suite d'une erreur d'identifiant lors d'une mise à jour, avant de le réintégrer, selon le développeur de uBlock Origin.



Film sur l'Emir Abdelkader

L'établissement «Al Djazairi» reçoit le président de la Fondation Emir Abdelkader

L'établissement public «Al Djazairi», chargé de la production du film cinématographique sur l'Emir Abdelkader, a reçu le président de la Fondation Emir Abdelkader, Chamyl Boutaleb El-Hassani, avec lequel il a été procédé à l'examen de l'état d'avancement du projet de réalisation de ce film retraçant le parcours de l'une des figures les plus emblématiques de l'histoire de l'Algérie, indique un communiqué de l'établissement.

Cette rencontre a été l'occasion pour Chamyl Boutaleb El-Hassani et le directeur général de l'établissement «Al Djazairi», Salim Aggar, de saluer «le soutien constant» apporté par le président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune, au projet de réalisation du film consacré à l'Emir Abdelkader, se félicitant des déclarations du président de la République dans lesquelles il «a réaffirmé la place éminente qu'occupe l'Emir Abdelkader dans l'histoire nationale, ainsi que son souci de voir réaliser une œuvre cinématographique à la hauteur de la grandeur de cette figure historique et de son héritage civilisationnel et humain».

Dans ce contexte, les deux responsables ont également exprimé leur profonde gratitude au président de la République pour «son soutien constant à la concrétisation de ce projet historique».

Dans ce cadre, M. Aggar a mis en avant, «le rôle central» des témoignages et documents familiaux,

des archives et des sources historiques dans l'élaboration du scénario, afin de garantir la réalisation d'une œuvre cinématographique «de haut niveau, fidèle à l'héritage de l'Emir Abdelkader et à sa stature nationale, humaine et universelle», ajoute la même source.

Lors de sa prise de connaissance des différentes étapes d'avancement du projet et de l'examen des aspects historiques et artistiques liés à la production de l'œuvre cinématographique, M. Boutaleb El-Hassani a souligné «l'importance de rester fidèle à la vérité historique et de faire preuve de rigueur dans le traitement des événements, ainsi que les défis liés à leur transposition en une œuvre cinématographique respectueuse des



exigences du langage artistique». Connu pour ses recherches et ses études consacrées à l'Emir Abdelkader ainsi que pour ses efforts en faveur de la préservation de sa mémoire, M. Boutaleb El-Hassani a fait part de sa disponibilité à mettre à la disposition de l'éta-

blissement public «Al Djazairi» les documents, photographies, archives et autres sources historiques pertinentes, afin de contribuer à enrichir l'œuvre et à renforcer sa référence historique, conclut le communiqué.

Animation culturelle à Alger

Reprise des soirées et des manifestations

Pour l'animation culturelle à Alger, des soirées et des manifestations ont repris après une période de deuil.

Après l'interruption suite aux incendies du mois dernier, la vie culturelle reprend progressivement. L'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger relance ses soirées musicales à partir de ce week-end. La reprise se veut toutefois progressive, avec des manifestations réparties entre différents quartiers et lieux culturels.

Concerts de musique algérienne et expositions d'arts

Le premier concert andalou a été animé par Lâouami Mostapha le jeudi 6 août à 21h30 au Complexe culturel Aïssa Messaoudi. Vendredi 7 août, deux soirées chaâbi étaient programmées simultanément à partir

de 22h. Au Palais du Dey, à Hussein Dey, Abderrahmane El Kobbi a partagé la scène avec Derich Dahmane. À la place du Café Tlemçani, à la Basse Casbah, Sid Ahmed Rayeh et Fadhel Djamal étaient à l'affiche. Le programme musical se poursuivra le mardi 11 août à 21h30 avec une soirée chaâbi au Complexe culturel Aïssa Messaoudi. Nasreddine Galiz se produira sur scène avec Chekib Bouchou. La reprise ne se limite pas aux concerts.

Les arts plastiques et les métiers traditionnels occupent une place importante dans la programmation. Du 8 au 18 août, la galerie d'art Mohamed Racim accueille l'exposition binationale intitulée «Abord». Cette manifestation réunira les plasticiens Kamel Belatrèche et Maria Eltsova autour

d'un travail célébrant le patrimoine algérien. De son côté, le centre culturel Mustapha Kateb accueille du 5 au 12 août une exposition consacrée à l'artisanat et aux métiers traditionnels, intitulée «L'art du bois et l'élégance de la robe amazighe».

Le programme musical se poursuivra le mardi 11 août à 21h30 avec une soirée chaâbi au complexe culturel Aïssa Messaoudi. Nasreddine Galiz se produira sur scène avec Chekib Bouchou. Une nouvelle occasion pour le public de retrouver l'ambiance des soirées musicales estivales après la suspension observée durant la période de deuil. La reprise concerne aussi le centre des arts et de la culture au palais des Raïs, Bastion 23, qui poursuit son programme «Été Créatif», ou «Summer House Culture

and Arts». Le site accueille durant le mois d'août une série d'ateliers destinés notamment aux enfants et aux jeunes.

Des ateliers d'arts

Après les premiers ateliers de mosaïque organisés les 4 et 6 août avec la plasticienne Amira Kaouache, le programme s'est poursuivi le samedi 8 août dans l'atelier de calligraphie arabe animé par Ibrahim Chabanki. Les enfants pourront participer, les 10 et 12 août, à des jeux variés proposés avec l'association «Tajamou» pour le développement du tourisme des jeunes. Le jeudi 13 août, place à l'origami, avec l'artisane Sari Meriem, avant un atelier consacré au recyclage, le samedi 15 août, avec Amira Kaouache.

Le programme se poursuivra avec

un atelier de mosaïque animé par Ali Krid le 17 août, puis un atelier de bijoux avec l'artisane Yasmine le 18 août. Les 19 et 20 août, à 13h30, le Palais accueillera deux séances de conte avec l'artiste Chartioui Assia. La programmation destinée au jeune public se prolongera jusqu'à la fin du mois, avec notamment un nouvel atelier de calligraphie arabe le 22 août, un atelier de recyclage le 24 août, une nouvelle séance de mosaïque le 25 août et, le 27 août, un atelier de dessin par la technique des moules animé par l'enseignante Sari Amina. La reprise de l'animation culturelle prendra une grande dimension avec le Festival international de musique d'Alger dont la 9e édition est annoncée du 15 au 21 août 2026 à la promenade des Sablettes.

16^e Festival culturel international de la miniature et des arts de l'enluminure

Tlemcen se prépare à célébrer les arts du détail

Tlemcen s'apprête, une nouvelle fois, à renouer avec l'un des arts les plus délicats de son patrimoine. La ville accueillera, du 26 au 30 novembre 2026, la 16^e édition du Festival culturel international de la miniature et des arts de l'enluminure, un rendez-vous qui réunit chaque année des artistes venus d'Algérie et de plusieurs pays autour de ces disciplines où la patience, la précision et le sens du détail occupent une place centrale.

À quelques mois de l'événement, le commissariat du festival rappelle que les artistes souhaitant participer ont jusqu'au 20 août pour déposer

leurs candidatures. L'inscription s'effectue exclusivement en ligne, à travers le formulaire officiel, où les participants peuvent également consulter le règlement et les différentes conditions de participation. Cette nouvelle édition entend poursuivre la vocation qui accompagne le festival depuis sa création : faire connaître la miniature et l'enluminure, encourager les échanges entre artistes et offrir une visibilité aux créateurs qui perpétuent ces techniques tout en leur donnant une lecture contemporaine. Pour préserver la qualité de la compétition, les organisateurs ont fixé des conditions précises. Chaque

artiste peut présenter jusqu'à quatre œuvres originales, relevant de la miniature ou de l'enluminure. Les travaux seront ensuite examinés selon plusieurs critères, notamment leur qualité artistique et leur originalité. Derrière ces règles se trouve une volonté claire : faire du festival une véritable vitrine de ces arts de précision. La miniature et l'enluminure demandent en effet du temps, de la concentration et une grande maîtrise technique. Chaque détail compte, chaque trait peut modifier l'équilibre d'une composition. C'est aussi ce rapport au temps et au geste qui donne à ces œuvres leur caractère singulier. L'appel à

candidatures devrait ainsi attirer, aussi bien des artistes confirmés, que de jeunes créateurs désireux de faire connaître leur travail. Pour ces derniers, la manifestation représente, notamment une occasion de rencontrer des artistes venus d'autres horizons et de confronter leurs approches. Le choix de Tlemcen n'est évidemment pas anodin. La cité zianide possède elle-même un patrimoine artistique et architectural qui fait écho à l'univers de la miniature et de l'enluminure. Ses médersas, ses palais, ses mosquées et ses anciens manuscrits constituent autant de témoins d'une tradition culturelle dans laquelle les

arts du détail occupent une place importante. Pendant cinq jours, la ville deviendra ainsi un lieu de rencontres entre artistes et amateurs. Au-delà de l'exposition des œuvres, le festival permettra de découvrir différentes techniques, d'échanger sur les pratiques et de mettre en contact des créateurs issus de traditions artistiques parfois très différentes. À travers cette 16^e édition, Tlemcen renouera donc avec un art où la beauté se construit dans la patience et où chaque œuvre raconte, à sa manière, le dialogue entre héritage et création contemporaine.



Soudan

Les pyramides de Méroé abandonnées à la guerre

La guerre qui fait rage au Soudan menace l'intégrité des anciennes pyramides de Méroé, un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, réputé pour son architecture unique et anguleuse, alors que les efforts de préservation ont été totalement interrompus.

Méroé, située à environ 200 kilomètres (125 miles) au nord de la capitale, Khartoum, compte plus de 200 pyramides construites entre 800 av. J.-C. et 350 apr. J.-C. pour servir de



tombes royales aux souverains du royaume de Koush.

L'archéologue Mahmoud Suleiman a déclaré que la détériora-

tion des pyramides était due à la conjonction de nombreux facteurs « défavorables », notamment le changement climatique, la guerre et l'arrêt des missions internationales de préservation. « Les visiteurs venaient, les missions se déroulaient, et tout allait bien jusqu'en 2023 et jusqu'à la guerre », a déclaré Mustafa Ahmed, l'un des gardiens des pyramides. « Les visites et les missions ont cessé », a-t-il déploré. Ce site, connu sous le nom d'« île de Méroé » car il était autrefois entouré d'un ancien cours

d'eau asséché depuis longtemps, servait autrefois de résidence principale aux souverains du royaume de Koush. Leurs pyramides, dont la hauteur varie entre 6 mètres (20 pieds) et 30 mètres (100 pieds), possèdent des entrées généralement orientées vers l'est pour accueillir le soleil levant. Selon l'UNESCO, les pyramides présentent des éléments décoratifs inspirés de l'Égypte pharaonique, de la Grèce et de Rome, ce qui en fait des vestiges d'une valeur inestimable.

La 13^e édition du concours international de ballet sud-africain ouvre la scène aux jeunes talents

La 13^e édition du South African International Ballet Competition réunit au Cap de jeunes danseurs venus de tout le pays autour d'une même ambition : faire reconnaître leur talent sur une scène internationale.

Derrière les performances, des parcours marqués par le travail, les sacrifices familiaux et la volonté d'ouvrir davantage le ballet aux diverses communautés sud-africaines.

À 15 ans, Jayden Samuels mesure déjà l'exigence du métier. Le jeune danseur originaire de Johannesburg participe au concours international de ballet sud-africain, où il présente le fruit de nombreuses heures d'entraînement. « J'adore tout simplement le processus qui

consiste à travailler dur pour atteindre un objectif, y mettre toute mon énergie, tous mes efforts... et finalement récolter les fruits de ce travail. », témoigne-t-il.

Pour Oratile Mpitso, 13 ans, la découverte du ballet a commencé par la curiosité avant de devenir une véritable passion. La jeune danseuse raconte avoir voulu intégrer une école après avoir observé d'autres enfants pratiquer la discipline : « J'ai vu d'autres enfants faire du ballet à l'école maternelle, c'est ce qui m'a donné envie d'essayer, puis je suis tombée amoureuse de cette discipline. » Son parcours illustre aussi les efforts consentis par les familles pour accompagner ces jeunes artistes. Sa mère, Portia Mpitso,

explique que sa fille s'entraîne parfois à l'extérieur, faute d'infrastructures adaptées : « Nous n'avons pas de studio, pas de barres pour son entraînement. Elle danse dehors, sur l'herbe. Les autres enfants la regardent depuis la clôture et admirent ce qu'elle fait. C'est une bénédiction. » Fondé par Dirk Badenhorst, le concours entend justement élargir l'accès au ballet et renforcer la représentation des danseurs issus de milieux longtemps sous-représentés. « Nous formons de meilleurs danseurs, plus nombreux, et mieux intégrés. Notre groupe de danseurs issus des communautés noires et métisses a tellement progressé que nous pouvons désormais parler d'une compétition



véritablement sud-africaine », souligne le directeur du SAIBC. Désormais reconnu par la Fédération internationale des concours de ballet, l'événement organisé à l'Artscape Opera House du Cap constitue une vitrine pour la

nouvelle génération de danseurs africains. Au-delà des médailles, il porte un message : le ballet sud-africain cherche à devenir plus inclusif, en donnant une chance aux jeunes talents de transformer leur passion en carrière.

Cinéma

Disney face au coût de ses blockbusters

Le géant du divertissement a concédé que les sorties en salles de The Mandalorian & Grogu et de la version live-action de Vaiana n'ont pas atteint leurs objectifs commerciaux. Une franchise sous-performante au box-office que le groupe tente désormais de relativiser en misant sur l'écosystème global de ses marques.

À l'occasion de la présentation de ses derniers résultats financiers trimestriels, la direction de Disney a dressé un bilan sans détours sur l'accueil réservé à ses plus récents blockbusters. Malgré des attentes considérables autour de la pre-



mière déclinaison cinématographique de la série phare The Mandalorian, le film The Mandalorian

& Grogu a terminé sa course au box-office mondial avec environ 345 millions de dollars de recettes.

Un score modeste au regard de son budget de production estimé à 165 millions de dollars, qui en fait le plus faible résultat historique pour un long-métrage en prises de vues réelles de la saga Star Wars.

Le constat s'avère tout aussi délicat pour la version en prise de vues réelles de Vaiana (Moana). Avec un coût de production avoisinant les 250 millions de dollars, le film n'a généré que 263 millions de dollars à l'échelle internationale, laissant entrevoir un déficit net conséquent pour la branche cinéma du studio une fois les frais de promotion comptabilisés. Pour autant, Disney cherche à

nuancer la portée de ces contre-performances en rappelant la nature transversale de son modèle économique. La direction du groupe souligne que ces œuvres cinématographiques continuent de générer une valeur significative sur d'autres segments d'activité. La sortie de The Mandalorian & Grogu a notamment stimulé les ventes de produits dérivés et la fréquentation des attractions consacrées à l'univers Star Wars dans les parcs du groupe, tandis que Vaiana est appelé à devenir un puissant moteur de visionnage et d'engagement lors de sa disponibilité sur la plateforme Disney+.



L'altitude est-elle bénéfique ou dangereuse pour la santé ?

Respérer un air plus pur, retrouver la forme, mieux dormir... La montagne a la réputation d'être excellente pour la santé. Mais est-ce réellement l'altitude qui fait du bien à notre organisme ? L'altitude en elle-même n'apporte pas de bienfaits particuliers pour la santé. Ce sont les activités physiques comme la randonnée, le ski ou la marche, combinées avec la détente et la coupure avec le quotidien, qui sont bénéfiques. À haute altitude, le corps reçoit moins d'oxygène, ce qui peut entraîner essoufflement et fatigue. L'acclimatation est essentielle : une montée trop rapide peut causer un mal aigu des montagnes, qui peut s'aggraver voir être létale en l'absence de descente ou de traitement adapté. Chaque année, des millions de Français prennent de la hauteur pour skier, randonner ou simplement profiter de quelques jours au grand air. Dans l'imaginaire collectif, la montagne est souvent synonyme de bonne santé. Beaucoup pensent qu'un séjour en altitude « fait du bien » à l'organisme. Mais la réalité est plus nuancée. L'altitude est-elle vraiment bonne pour la santé ? « Ce n'est pas l'altitude qui est bénéfique, c'est ce qu'on y fait », résume d'emblée le Dr François Lecoq-Jammes, praticien hospitalier au sein du service de médecine du sport et de montagne des HPMB (Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc). « Si vous restez assis toute la journée à 2 000 mètres, vous n'en tirez pas plus de bénéfices qu'au niveau de la mer. Ce qui est bon pour la santé, c'est de bouger : marcher, randonner, skier... », souligne le médecin.

Les effets positifs ressentis lors d'un séjour en montagne s'expliquent avant tout par l'activité physique, le temps passé dans la nature, la diminution du stress et la coupure avec le quotidien. Autrement dit, l'altitude en elle-même n'a pas de bienfaits particuliers pour la santé. En revanche, celle-ci impose des contraintes bien réelles pour l'organisme. Le corps est capable de s'adapter progressivement, mais si l'ascension est trop



rapide, cette acclimatation peut être insuffisante et favoriser l'apparition d'un mal aigu des montagnes.

Pourquoi l'altitude fatigue-t-elle le corps ?

Comme indiqué ci-dessus, l'organisme reçoit moins d'oxygène à chaque respiration. Pour compenser et continuer à alimenter les organes en oxygène, il déclenche rapidement plusieurs mécanismes : La respiration s'accélère pour faire entrer davantage d'air dans les poumons. Le cœur bat plus vite pour transporter l'oxygène plus rapidement vers les tissus. Le sang devient progressivement plus concentré. Après quelques jours, les reins produisent davantage d'érythropoïétines (EPO), une hormone qui stimule la fabrication de globules rouges et améliore le transport de l'oxygène. Ces adaptations sont normales, mais elles demandent un effort à l'organisme. « C'est pour cette raison qu'on peut être plus vite essoufflé ou ressentir davantage de fatigue, même lors d'activités qui paraissent habituellement faciles », explique le médecin.

Pourquoi les sportifs s'entraînent-ils en altitude ?

À partir de quelle hauteur l'altitude devient-elle un problème pour le corps ? Les effets de l'altitude apparaissent progressivement. Plus on monte, plus le corps doit fournir d'efforts pour s'adapter. Jusqu'à 2 000 mètres : peu d'effets au repos. Chez une personne en bonne santé, cette altitude est généralement

imperceptible au repos. En revanche, les performances sportives peuvent déjà diminuer. « Si vous faites un effort maximal, vous aurez l'impression d'avoir les jambes coupées, simplement parce que vos muscles reçoivent moins d'oxygène », illustre le Dr Lecoq-Jammes. Entre 2 000 et 5 000 mètres : le corps doit s'adapter. À partir de 2 000 mètres, les mécanismes d'adaptation deviennent permanents, même au repos.

L'organisme déclenche plusieurs mécanismes pour continuer à alimenter les tissus en oxygène :

Le cœur bat plus vite, La respiration s'accélère, Le sang se concentre davantage, Puis, au bout de plusieurs jours, la production de globules rouges augmente. À partir de quelle altitude ressent-on le mal des montagnes ? « Le mal aigu des montagnes n'est pas une maladie liée à une altitude précise, mais un problème d'acclimatation », prévient le Dr Lecoq-Jammes. Il apparaît généralement à partir de 2 500 à 3 000 mètres d'altitude, lorsque l'on monte trop rapidement, sans laisser le temps au corps de s'acclimater. Au-dessus de 5 000 mètres : vivre durablement devient impossible. À très haute altitude, le manque d'oxygène devient tel que le corps ne peut plus s'adapter durablement. « Au-delà de 5 000 mètres, même une personne bien acclimatée ne peut pas vivre longtemps. L'organisme atteint ses limites », explique le Dr Lecoq-Jammes.

Le véritable danger n'est pas l'altitude... Mais la vitesse à laquelle on monte ! Vous l'aurez compris, le principal facteur de risque n'est pas l'altitude elle-même, mais la vitesse de l'ascension. « L'acclimatation est un processus qui prend plusieurs jours. D'abord, la respiration et le rythme cardiaque augmentent. Ensuite, la production de globules rouges s'accroît. Il faut laisser le temps au corps de mettre en place ces mécanismes », insiste le Dr Lecoq-Jammes. Lorsque cette acclimatation ne se fait pas correctement, un mal aigu des montagnes peut apparaître. Mal aigu des montagnes : quels symptômes doivent alerter ? Les premiers signes ressemblent souvent à une forte gueule de bois : maux de tête, nausées, vomissements, perte d'appétit et grande fatigue. « Si ces symptômes s'aggravent, redescendez rapidement. Car les formes sévères peuvent évoluer vers un œdème cérébral ou pulmonaire de haute altitude ! », prévient le Dr Lecoq-Jammes. Comment bien s'acclimater à l'altitude pour éviter le mal des montagnes ? Face à l'altitude, il n'existe pas de remède miracle. La meilleure protection reste de laisser au corps le temps de s'adapter au manque d'oxygène. Plus la montée est lente, plus le risque de développer un mal aigu des montagnes diminue. Pour limiter les risques, le Dr Lecoq-Jammes recommande de respecter quelques règles simples, notamment lors d'un séjour au-delà de 3 000 mètres d'altitude : Ne pas gagner plus de 400 mètres d'altitude entre deux nuits à partir de 3 000 mètres. Monter plus haut dans la journée, puis redescendre dormir plus bas, lorsque l'itinéraire le permet. Prévoir une nuit supplémentaire à la même altitude tous les trois ou quatre jours, pour favoriser l'acclimatation. Éviter les efforts physiques intenses pendant les premières 24 à 48 heures. Une randonnée tranquille est préférable à une ascension sportive dès l'arrivée. Bien s'hydrater et ne pas consommer d'alcool durant la phase d'acclimatation, car il favorise la déshydratation et

peut aggraver les symptômes du mal des montagnes. Ne jamais ignorer un mal de tête persistant après une montée en altitude : il s'agit souvent du premier signe d'un mal aigu des montagnes. Ces précautions sont particulièrement importantes lors de treks en Amérique du Sud, au Népal ou dans l'Himalaya, où les nuits se déroulent fréquemment à plus de 3 000 mètres, et où les itinéraires peuvent parfois imposer une montée rapide, sans possibilité de redescente rapide.

Certaines personnes doivent-elles être plus prudentes que d'autres ?

La plupart des personnes en bonne santé peuvent séjourner en montagne sans difficulté particulière, à condition de respecter une montée progressive. En revanche, une évaluation médicale est recommandée chez les personnes présentant : Une insuffisance cardiaque, Une insuffisance respiratoire chronique (BPCO, emphysème, etc.), Certaines maladies chroniques nécessitant un suivi régulier, Un essoufflement important au moindre effort quotidien. « En pratique, une personne qui supporte sans difficulté la pressurisation d'un avion de ligne tolérera généralement une altitude modérée », rassure le Dr Lecoq-Jammes. La cabine d'un avion est en effet pressurisée à une altitude équivalente à environ 2 000 à 2 500 mètres. « Mais ce repère ne remplace pas un avis médical lorsque l'on souffre d'une maladie cardiovasculaire ou respiratoire, ou que l'on prévoit un séjour prolongé au-delà de 3 000 mètres. » En résumé, l'altitude n'est ni bénéfique, ni nocive. Elle représente une contrainte physiologique à laquelle l'organisme sait généralement s'adapter si on lui en laisse le temps. Le meilleur réflexe pour profiter de la montagne en toute sécurité reste donc de respecter son rythme d'acclimatation et de ne jamais négliger les premiers signes d'alerte.



Vos pointes de cheveux paraissent plus fines ? Une coiffeuse explique pourquoi

Vos longueurs vous semblent moins épaisses et vous avez l'impression qu'il est temps de les couper ? Dans une vidéo TikTok, une coiffeuse alerte sur cette idée reçue et explique pourquoi vos pointes sont plus fines.

Vous êtes constamment balancées entre l'envie de faire pousser vos cheveux et celle d'avoir de belles pointes épaisses et en bonne santé ? Si certaines coupes demandent plus d'entretien que d'autres, Ambre Dupont, coiffeuse du studio CUT BY FRED, nous recommandait dans une précédente interview de rafraîchir ses longueurs au moins une fois par an, et idéalement tous les 6 mois.

“On pense souvent (à tort) que pour avoir les cheveux longs il faut juste les laisser pousser et attendre... eh bien non, au contraire, couper le petit centimètre de pointes abîmées tous les 3 mois est toujours



une bonne chose !», a rappelé la coiffeuse. Mais selon une autre experte qui partage ses conseils sous le pseudo @clarissamadelainehair sur ses réseaux sociaux, des pointes plus fines ne sont pas forcément le signe que vos mèches ont besoin d'être coupées.

Voici pourquoi vos pointes paraissent moins épaisses quand vos cheveux poussent

Vous pensez que des pointes plus fines sont synonymes d'un

rendez-vous imminent chez le coiffeur ? D'après Clarissa, c'est totalement normal que vos cheveux paraissent plus fins au niveau des longueurs. “Les cheveux ne poussent pas indéfiniment”, explique-t-elle dans une vidéo postée sur son compte Instagram. En effet, elle avance que “chaque cheveu a une longueur maximale qu'il atteindra, puis qu'il tombera une fois cette longueur atteinte — c'est ce qu'on appelle le

cycle de croissance”.

Des pointes plus fines ne sont donc pas le signe que le cheveu est abîmé, mais qu'il est proche d'atteindre sa longueur maximale. “Tous vos autres cheveux présentent des longueurs plus courtes et décalées les unes par rapport aux autres, car ils sont encore en phase de repousse après être tombés précédemment”, complète la coiffeuse.

A quel moment faut-il couper ses cheveux ?

Mais alors, comment expliquer que les longueurs sont moins denses au niveau des pointes ? “La densité capillaire est inévitablement plus clairsemée vers les pointes (surtout lorsque vous approchez de votre longueur maximale ou que vous l'avez atteinte) en raison des moments aléatoires auxquels vos cycles ont commencé”, décrypte l'experte. En effet, elle ajoute que si “les cycles étaient synchronisés, tous vos cheveux tomberaient en même temps

et vous seriez chauve au début de chaque nouveau cycle”. C'est donc ce phénomène qui explique que votre chevelure semble progressivement plus clairsemée.

Pour la coiffeuse, cet aspect plus fin au niveau des pointes ne signifie pas qu'elles sont abîmées. Mais comment savoir quand ses cheveux ont besoin d'être coupés ? Dans une vidéo TikTok, la coiffeuse Océane Avakian préconisait de faire attention à la présence de fourches : “C'est quand la pointe de ton cheveu se divise en plusieurs morceaux, ça peut être en deux, en trois, voire en quatre”. Mais elle alertait également sur la présence de cheveux difficiles à démêler, malgré des soins capillaires adaptés. Selon elle, ces facteurs peuvent être le signe qu'il est temps de prendre rendez-vous chez le coiffeur.

Vous jetez sûrement le meilleur de votre masque en tissu sans le savoir - cette astuce évite le gaspillage

On pense souvent qu'un masque en tissu a tout donné une fois retiré. Mais si le meilleur se cachait au fond de son emballage ? Une astuce toute simple permet de ne rien gaspiller et de profiter de tout le sérum restant. Voici comment en tirer le meilleur parti.

Inspirés des célèbres routines de beauté coréennes, les masques pour le visage se sont installés dans nos salles de bain en quelques années. On les utilise aussi bien lors d'une soirée cocooning entre amies que devant un film, ou encore comme rituel beauté hebdomadaire. Gorgés d'actifs comme l'acide hyaluronique, l'aloë vera, la vitamine C, la niacinamide ou le collagène, ils promettent une peau intensément hydratée, plus lumineuse et repulpée, avec ce fameux effet glowy que tout le monde recherche.

Mais il y a un détail qui agace presque tout le monde, surtout avec les masques en tissu. Une fois le masque retiré, il reste souvent une grande quantité

de sérum au fond du sachet. Difficile alors de se résoudre à jeter un produit que l'on a parfois payé assez cher. C'est justement ce constat qui a inspiré Bia Beible, créatrice de contenu suivie par 2,5 millions de personnes sur Instagram. Pour éviter ce gaspillage, elle partage une astuce toute simple qui permet de profiter des bienfaits du soin jusqu'à la dernière goutte.

Cette technique permet de rentabiliser votre masque en tissu en quelques secondes

Pas besoin d'accessoires sophistiqués pour prolonger la durée de vie de son masque en tissu. Dans sa vidéo, Bia Beible récupère simplement le sérum restant dans le sachet, au lieu de le laisser partir à la poubelle. Pour cela, elle le transvase dans un récipient vide, pour prolonger les bienfaits du soin. «Au lieu de le jeter, je le verse dans un petit flacon spray et j'ajoute un peu d'eau minérale», explique-t-elle.

Cette brume maison permet de réappliquer le soin sur le

cou, le décolleté ou encore les zones du visage qui n'étaient pas parfaitement couvertes par le masque. Une manière très simple de ne rien gaspiller tout en continuant à hydrater sa peau après l'application. «Un seul masque en tissu, et un peu de soin en plus», conclut la créatrice de contenus.

Comment appliquer son masque en tissu de la meilleure manière ?

S'il est apprécié pour son efficacité, le masque en tissu ne convient pas toujours parfaitement à toutes les formes de visage. Il peut alors glisser, former des plis ou laisser certaines zones moins bien couvertes. Heureusement, l'influenceuse beauté Shannon Chong, alias @shaychimichonga sur Instagram, a trouvé une astuce pour obtenir le masque fait pour nous.

Après avoir posé le masque sur son visage, elle réalise quelques petites entailles à l'aide d'une paire de ciseaux : au niveau du nez, entre les yeux, sur l'arc de



Cupidon et verticalement au niveau du menton. Ces découpes permettent d'ajuster le tissu aux contours du visage pour un résultat bien plus confortable, sans plis et sans que le masque ne bouge pendant la pose.

Pour en tirer le meilleur parti, appliquez toujours votre masque sur une peau propre et parfaitement sèche. Laissez-le agir le temps indiqué sur l'emballage, généralement entre 15 et 30 minutes, même

si certaines formules peuvent être portées toute la nuit. Une fois retiré, massez délicatement l'excédent de sérum pour favoriser sa pénétration. Dans la plupart des cas, il est inutile de rincer. Pour un effet encore plus rafraîchissant, vous pouvez également placer le masque quelques minutes au réfrigérateur avant son utilisation !

Disparition de la comédienne Dominique Frot : La soeur cadette de Catherine Frot avait 68 ans

Sœur cadette de Catherine Frot, Dominique Frot avait elle aussi choisi le métier de comédienne. Entre théâtre, cinéma et télévision, elle avait construit un parcours bien à elle. Voix extraordinaire du film d'animation Louise en hiver elle avait également été l'iconique proviseuse Solange Vergneaux dans la série Soda.

«C'est avec beaucoup de tristesse que nous vous faisons part du décès, survenu le 7 août, de Dominique. Pour ceux qui l'ont aimée et le souhaitent, nous vous communiquerons prochainement le lieu et la date des obsèques.» C'est avec ces mots que Catherine Frot a annoncé, en story sur le compte Instagram de sa sœur, la disparition de Dominique Frot. Les deux femmes partageaient le même métier et avaient fini par jouer ensemble au cinéma. Née en 1957 à Rochefort, Dominique Frot était la sœur cadette de Catherine. Très tôt, les deux filles avaient développé un goût commun pour la scène, même si leurs parcours ont rapidement pris des chemins différents. Dans un entretien accordé à Paris Match en 2020, à l'occasion de leur premier film commun, Sous les étoiles de Paris, les deux sœurs s'étaient livrées sur

leur enfance et sur leur relation.

«Petites, se rappelait Dominique, nous nous partagions un tableau noir pour faire nos devoirs. Catherine est droitrière ; moi, gauchère. Au bout de quelques lignes, nos coudes se frôlaient jusqu'à s'entrechoquer avec brutalité et tout se terminait souvent par des hurlements.» Catherine évoquait de son côté leurs fameux concours de gros mots. «Nous nous sommes surtout beaucoup amusées», racontait encore Catherine à propos du tournage. Dominique, elle, y avait vu «une opportunité de se regarder sans intention et sans attente». La comédienne n'a jamais eu d'enfant mais a un temps été l'épouse de Jean-Pierre Darroussin.

Une carrière d'abord construite au théâtre

Avant de devenir un visage connu du grand public, Dominique Frot avait surtout fait ses armes sur les planches. Elle avait suivi une double formation au Conservatoire national supérieur d'art dramatique et à l'École normale de musique de Paris. Au théâtre, elle avait travaillé avec de grands metteurs en scène français et européens, parmi lesquels Peter Brook, Claude Régy, Luc Bondy et Thomas Ostermeier.



Son parcours l'avait également menée en Allemagne, notamment à la Schaubühne de Berlin. Elle avait joué dans des pièces de répertoire comme La Cerisaie, Phèdre ou Faust, et s'était également illustrée dans des textes contemporains. Une carrière théâtrale particulièrement riche, qui expliquait aussi pourquoi son nom était davantage connu des amateurs de scène que du grand public.

Au cinéma, Dominique Frot avait fait ses premiers pas dans les années 1980 et avait rapidement multiplié les collaborations. Elle avait notamment tourné dans Mortelle randonnée de Claude Miller, La Cérémonie de Claude Chabrol ou

encore La Vengeance du serpent à plumes de Gérard Oury. Au fil des années, elle avait également travaillé avec Cédric Klapisch, Larry Clark ou Julia Ducournau. Dans Titane, Palme d'or à Cannes en 2021, elle apparaissait ainsi dans un univers très éloigné de celui de la télévision populaire. Dans le long-métrage d'animation Louise en hiver, elle prêtait sa voix bouleversante de justesse à cette vieille dame oubliée dans une station balnéaire après le départ du dernier train de la saison d'été. Un film récompensé Grand Prix du Festival international du film d'animation d'Ottawa en 2016.

De Soda à Karma, une comédienne

toujours en activité

Si son parcours au théâtre et au cinéma était déjà bien rempli, c'est la télévision qui avait permis à Dominique Frot d'être reconnue par un public beaucoup plus large. De 2011 à 2015, elle a incarné Solange Vergneaux, la proviseuse du lycée dans Soda, la série portée par Kev Adams. Son personnage avait marqué les jeunes téléspectateurs et rendu son visage familier à toute une génération. Sa filmographie comptait ainsi plus d'une quarantaine de films, auxquels s'ajoutaient de nombreux rôles à la télévision.

Dominique Frot avait encore plusieurs projets. Elle venait notamment de tourner dans Karma, le nouveau film de Guillaume Canet avec Marion Cotillard et Denis Ménochet, présenté hors compétition au Festival de Cannes 2026 et dont la sortie est prévue le 21 octobre. Elle avait annoncé elle-même sa participation en avril : «Au cinéma le 21 octobre. Le rôle que m'a offert Guillaume Canet dans son nouveau film Karma s'inscrit comme un point de bascule, et résonne au delà de l'histoire.»

Christophe Lambert : l'acteur aurait été victime d'un malaise lors d'un événement public aux Etats-Unis

Christophe Lambert devait retrouver ses fans ce week-end en Pennsylvanie, à l'occasion d'une convention. Mais samedi, la venue de l'acteur a soudainement pris une tout autre tournure. Selon plusieurs médias américains, la star de Highlander aurait été victime d'un malaise, suscitant rapidement l'inquiétude autour de lui. Le week-end s'annonçait placé sous le signe de la nostalgie pour les admirateurs de Christophe Lambert. L'acteur était attendu au Steel City Con, une convention consacrée à la pop culture organisée à Monroeville, en Pennsylvanie, près de Pittsburgh. Le rendez-vous, qui se tient cette année du 7 au 9 août, réunit des acteurs et des personnalités venus à la rencontre du public. À 69 ans, celui qui a marqué plusieurs générations avec Highlander devait notamment participer à des séances de photos et d'autographes, l'un des grands classiques de ce type de convention. Une occasion pour ses fans américains de rencontrer celui



qui a incarné Connor MacLeod dans le film culte de 1986.

Mais les choses ne se sont pas déroulées comme prévu. Le Steel City Con a annoncé que Christophe Lambert ne pourrait finalement pas assurer l'ensemble de ses engagements prévus dans la journée. Sans donner davantage de détails dans un premier temps, l'organisation a simplement évoqué un «problème personnel» et indiqué que les séances photo avec l'acteur étaient annulées. Une annonce qui n'a pas tardé à susciter des questions parmi les fans, d'autant que plusieurs témoins ont révélé que l'acteur

ne semblait pas bien lorsqu'il avait été aperçu plus tôt dans la journée.

Christophe Lambert évacué après un malaise

Selon TMZ, premier média américain à donner l'information, l'acteur aurait rencontré un problème alors qu'il était en train de signer des autographes. Il se serait soudainement effondré. Pris en charge sur place, l'acteur aurait ensuite été évacué en ambulance afin de recevoir des soins. L'information a rapidement circulé outre-Atlantique, provoquant l'inquiétude des fans de l'acteur. Ce n'est que quelques heures plus tard

que son représentant a donné de ses nouvelles et des précisions concernant cette frayeur.

Selon lui, Christophe Lambert aurait souffert d'une baisse de glycémie. L'acteur aurait passé une nuit très courte et n'aurait pratiquement rien mangé au cours de la journée. Des circonstances qui auraient contribué à son malaise. Interrogé par TMZ, son représentant a assuré que le comédien était «parfaitement OK». Après sa prise en charge, Christophe Lambert aurait pu regagner son hôtel pour se reposer. Une évolution rassurante après les images et témoignages qui avaient circulé depuis son départ précipité de la convention.

Une journée de dimanche encore incertaine il y a quelques heures

Après son malaise, la question est désormais de savoir si Christophe Lambert pourra reprendre ses rencontres avec le public. Le programme du Steel City Con prévoyait encore sa présence ce dimanche, avec notamment une rencontre avec les fans et une séance photo. Mais

après son évacuation samedi, sa participation restait incertaine. Les dieux des comic con semblent pourtant avec eux, il y a quelques heures le Steel City Con a mis sa page à jour annonçant que l'ex-compagnon de Sophie Marceau serait bien présent ce 9 août à 11h30 heure locale. Pas de doute, joie et soulagement sont au programme pour les admirateurs du comédien. S'il est parfaitement remis d'ici là les fans qui l'ont raté pourront le retrouver son entourage à la prochaine édition de la Fan Expo Chicago, qui se tiendra au Donald E. Stephens Convention Center, à Rosemont, dans l'Illinois, du 14 au 16 août. Début 2025, Christophe Lambert avait déjà été victime d'une chute dans un escalier d'hôtel, au cours de laquelle il s'était blessé au dos. La blessure, jugée suffisamment importante, l'avait contraint à renoncer à sa participation au festival suédois Sci-FiWorld, prévu en mars 2025, afin de poursuivre sa convalescence.



une saisie de 8,4 MilliArds de CentiMes : LA POLICE FRAPPE UN R SEAU CRIMINEL   ALGER

La police judiciaire d'Alger interpelle cinq membres d'un r seau criminel et saisit plus de 8,4 milliards. Moins d'un mois apr s une saisie record de deux millions de comprim s illicites, les enqu teurs de la brigade judiciaire d'Alger bouclent le r seau. Cinq individus tombent, emportant avec eux un pactole en liquide et tout un arsenal logistique.

Le coup de filet prend des allures de d nouement. Les policiers de la troisi me circonscription de police judiciaire viennent de passer   la vitesse sup rieure dans le d mant lement d'une organisation active dans le commerce des psychotropes.

Apr s une premi re intervention spectaculaire qui avait permis de retirer plus de deux millions de cachets de la circulation, les investigations se sont intensifi es. Le travail de fourmi des enqu teurs a fini par payer. Ils ont identifi  les derniers membres de la cha ne et les ont interpell s

s par ment, au fil d'une traque m thodique.

Une enqu te minutieuse qui a permis de remonter jusqu'aux commanditaires du trafic de stup fiants   Alger

La nouvelle a fait l'effet d'une d flagration dans les milieux sp cialis s. Les cinq suspects, tous affili s au m me r seau criminel, ont  t  d f r s devant le procureur de la R publique pr s le p le judiciaire sp cialis  de Sidi M'hamed. Mais au-del  des arrestations, c'est la d couverte d'une fortune qui retient l'attention. 8 milliards 484 millions de centimes en billets, soigneusement entrepos s dans un coffre-fort m tallique.   cela s'ajoutent trois machines   compter les billets et treize cachets administratifs. Dont l'usage pr cis reste   d terminer par l'instruction.

Cette op ration, men e sous l' gide du parquet comp tent, illustre la pers v rance des services de s curit . Chaque indice

a  t  exploit , chaque piste v rifi e. Les policiers ont suivi la tra abilit  des comprim s saisis lors de la premi re phase pour remonter jusqu'aux commanditaires. La m thode a port  ses fruits.

Saisie record de 8,4 milliards de centimes : cinq suspects d f r s devant le p le judiciaire sp cialis  de Sidi M'hamed

La somme confisqu e t moigne de l'opulence des trafiquants. Mais aussi de la d termination des services de s curit    ass cher leurs ressources financi res. En privant ce r seau d'une manne aussi consid rable, les enqu teurs frappent l'organisation au portefeuille, un levier essentiel pour d stabiliser ces structures criminelles.

Les machines   compter les billets et le coffre-fort d couverts lors des perquisitions confirment l'ampleur des moyens logistiques d ploy s par ces groupes, que la police s'emploie



m thodiquement   d manteler. Chaque saisie financi re r duit leur capacit    r investir dans de nouvelles fili res et   corrompre l'entourage des revendeurs.

Les cinq suspects compar tront prochainement devant le tribunal. La l gislation alg rienne pr voit des peines s v res pour ce type d'infraction. Allant de plusieurs ann es de r clusion  

des amendes dissuasives.

Enfin, le p le judiciaire sp cialis  de Sidi M'hamed, d j  rod    ces dossiers complexes, instruit l'affaire avec la rigueur qu'imposent les enjeux. Ainsi, pour les riverains d'Alger, ce d mant lement apporte un r pit, mais la vigilance demeure de mise. La guerre contre les stup fiants ne se gagne pas en un seul combat.

 clipse solaire du 12 Ao t : VOICI LES 5 SITES O  L'OBSERVER   ALGER



La wilaya d'Alger se pr pare   vivre l' clipse solaire du 12 ao t 2026 en grand. La Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs organise, en partenariat avec le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et g ophysique (CRAAG), une grande manifestation scientifique. Le rendez-vous est donn  d s 18h40 ce mercredi, dans cinq espaces am nag s   travers la capitale.

Voici les sites d'observation de l' clipse   Alger

L' v nement vise d'abord   ancrer la culture scientifique chez les jeunes. Il encourage aussi leur int r t pour l'astronomie et les sciences de l'espace. Par ailleurs, plusieurs associations accompagnent cette initiative.   l'instar de l'Association scientifique d'astronomie de la wilaya d'Alger et de l'association Alpha Om ga ou encore de l'asso-

ciation Chabab El Moubdi .

Le public pourra ainsi suivre l' clipse depuis cinq espaces d di s. Ces sites ont  t  choisis pour leurs bonnes conditions d'observation. Le centre de thalassoth rapie de Sidi Fredj accueillera les visiteurs. L'Ecopark d'Oued Smar ouvrira  galement ses portes. La place de la commune de Souidania, le parc Carri re de Tamenfoust et le champ de tir de Z ralda compl tent la liste. Le minist re de la Jeunesse appelle donc l'ensemble des citoyens   participer. Il s'adresse en particulier aux jeunes et aux familles. En effet, l' v nement repr sente une occasion rare de d couvrir un ph nom ne astronomique majeur. Il vise aussi   renforcer l'int r t du public pour les sciences, la recherche et l'exploration spatiale.

Cette  clipse partielle, rappelons-le, atteindra un taux d'occultation exceptionnel dans la capitale. Elle co incidera d'ailleurs avec le coucher du soleil. Ainsi, elle offrira un spectacle rare aux observateurs.

Assurer la s curit  des observateurs

Le comit  d'organisation rappelle donc une r gle essentielle. Il ne faut jamais regarder le Soleil directement, m me partiellement  clips . Cette pratique peut en effet provoquer des l sions oculaires graves. Par cons quent, les organisateurs demandent aux participants d'utiliser exclusivement des moyens de protection s rs. Ces  quipements doivent  tre sp cialement con us pour l'observation des  clipses. Sur chaque site, l'encadrement scientifique veillera ainsi au respect de ces consignes tout au long de l' v nement.

Enfin, cette manifestation offre une double opportunit . Elle permet d'observer un ph nom ne c leste rare dans un cadre s curis . Elle sensibilise aussi petits et grands aux sciences de l'astronomie. Les familles souhaitant y participer n'ont donc qu'  se rendre sur l'un des cinq sites d s 18h40, munies de leurs lunettes de protection homologu es.